

Interview

Impulsions en matière de conseil pour la «nouvelle normalité»

Daniela Zimmermann, co-présidente du Comité d'ASCO, et Marius Klausner, directeur d'EXPERTsuisse.

Page 6

Thème central

Développement durable: de l'idée à la réalité

Comment les auditeurs contribuent à sauver le monde.

Page 18

Formation et impulsions

Gestion d'entreprise responsable

La gouvernance d'entreprise représente bien plus que de simples règles.

Page 29

2021

Chiffres, faits, impulsions



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Gestion d'entreprise responsable

La crise du coronavirus a clairement révélé quelles entreprises pratiquaient une véritable gestion responsable. Dans les discussions politiques et pratiques, il nous a tenu à cœur de souligner l'importance et les caractéristiques d'une gouvernance d'entreprise efficace.

La crise de la COVID-19 a précisément montré la pertinence de la branche de l'audit et du conseil: sur le terrain, les membres d'EXPERTsuisse ont aidé les entreprises à surmonter la crise et, en arrière-plan, les processus politiques ont bénéficié de compétences d'experts. Avec ses 10 000 membres, EXPERTsuisse s'engage pour des conditions-cadres optimales dans la branche de l'audit et du conseil, ainsi que pour une place économique suisse forte.

Une économie solide dépend d'une gouvernance solide au sein des entreprises. La gouvernance d'entreprise est importante pour tous les types d'organisation et représente plus que de simples règles. Une gouvernance forte est le résultat de l'interaction entre *purpose*, *leadership* et *culture*. C'est la seule façon de gérer et de surveiller les organisations en toute responsabilité, sachant que les efforts en matière de dévelop-

pement durable – sur les plans écologique, social et économique – revêtent une importance accrue.

Ces derniers mois ont été particulièrement intenses pour l'équipe d'EXPERTsuisse: outre les affaires courantes, les demandes d'aide se sont multipliées en raison de la COVID et de nombreux efforts ont été déployés pour sortir renforcés de cette période difficile. Les résultats obtenus ont été uniquement possibles grâce à une équipe formidable, dont nous pouvons être fiers, et grâce au soutien sans faille de l'ensemble de nos partenaires. Nous présentons à tous nos remerciements pour cet engagement considérable en faveur du succès de la branche de l'audit et du conseil.

Engagés et responsables – depuis 1925.



Peter Ritter
Président d'EXPERTsuisse



Marius Klauser
Directeur d'EXPERTsuisse

Sommaire

- 4 Mission
- 6 Interview de Daniela Zimmermann et Marius Klauser
- 9 Avantages pour les membres
- 10 Faits et chiffres
- 12 À propos de l'Association
- 16 Questions-clés concernant le secteur
- 22 Prises de position
- 25 Offres de formation
- 26 Aperçu des publications
- 28 Formation et impulsions
- 31 Organisation et organes

© EXPERTsuisse septembre 2021. Tous droits réservés.

Remarque sur le genre: dans la présente brochure, nous nous efforçons de recourir à un langage le plus épicène possible. Nous vous remercions de votre compréhension si, pour une meilleure lisibilité, le masculin générique est malgré tout parfois utilisé. Ce compromis purement rédactionnel inclut toutes les autres identités de genre.

Les experts au service de l'économie

Notre mission produit ses effets

En tant qu'association d'experts, nous sommes à même d'identifier les évolutions suffisamment tôt et de donner une impulsion essentielle à nos membres et à l'économie suisse.

En tant qu'association spécialisée, nous produisons, grâce à notre système de milice, des connaissances techniques larges et approfondies dans les domaines que sont la comptabilité, l'audit, l'assurance, la fiscalité, la fiduciaire, le conseil et la transformation. Nous mettons en temps utile ce savoir de haute qualité à la disposition de la relève professionnelle, de nos experts membres et de personnes-clés de l'économie, de l'administration et de la politique.

En tant qu'association professionnelle, nous formons les experts du futur, car nous savons identifier et transmettre les compétences (techniques et professionnelles) pertinentes, ce qui profite aussi aux experts d'aujourd'hui dans le cadre de leur formation continue permanente. Les experts membres individuels certifiés EXPERTsuisse sont un gage de qualité en faveur de l'économie et de contribution à l'EXPERTsuisse Community.

En tant qu'association sectorielle, nous représentons, dans le processus politique, les entreprises d'audit et de conseil de toutes tailles, gérées par des experts et orientées sur la qualité. Nous les soutenons grâce à nos prestations de services en recrutement, qualification et diversité des collaborateurs, en acquisition de clients et marketing, ainsi qu'en traitement de mandats, contrôle qualité et digitalisation.

En tant qu'association de volontés, nous réunissons volontairement différents domaines et groupes professionnels, différentes tailles d'entreprises et régions, ce qui permet une interaction entre les compétences, la qualité et l'importance.

En tant que SA de services, nous agissons en entrepreneur et assurons, outre les tâches du Secrétariat de l'Association, une large offre de services dans toute la Suisse. Prévoyants et orientés sur l'utilité (et non sur le bénéfice), nous sommes un partenaire engagé et fiable, et un employeur attractif.

La confiance fait avancer. Depuis 1925.

Plus d'informations concernant
la mission d'EXPERTsuisse sur
www.expertsuisse.ch/fr-ch/mission





Impulsions en matière de conseil pour la «nouvelle normalité»

L'économie suisse est bien conseillée. Mais qu'en est-il exactement de la fonction et de la branche du conseil et quelles sont les tendances actuelles en la matière? Daniela Zimmermann, co-présidente du Comité d'ASCO, et Marius Klauser, directeur d'EXPERTsuisse, apportent des réponses à ces questions et font état de la collaboration entre ASCO et EXPERTsuisse.

Le conseil en télétravail est-il possible?

Zimmermann: Conseiller les entreprises en télétravail était encore inconcevable il y a peu. Cependant avec la pandémie, de nouveaux concepts de travail se sont imposés. Pas toutes, mais de nombreuses tâches peuvent être accomplies depuis chez soi, offrant ainsi une opportunité en matière de diversité dans le conseil. De façon générale, la collaboration en ligne permet de mieux concilier carrière et famille. La crise du coronavirus a prouvé que ce modèle peut fonctionner.

Comment la pandémie a-t-elle modifié l'activité de conseil?

Klauser: La COVID-19 a posé un double défi aux entreprises: il s'agissait, d'une part, de la survie dans l'immédiat et, d'autre part, de la viabilité durable. Les clients ont reçu principalement des conseils en matière de réduction des coûts et de planification de liquidités, ce néanmoins en vue des changements correspondants au sein des modèles d'entreprise pour la clientèle actuelle et future.

Lesquels de ces changements resteront?

Zimmermann: Les entreprises continueront de dépendre de conseils, qui visent des effets orientés sur les faits et l'être humain. Le conseil doit apporter une valeur ajoutée. Pour ce faire, il faut un Return on Consulting convaincant. Si des thèmes comme la digitalisation et

la transformation sont correctement traités, ce return devient particulièrement visible. En outre, certains brief meetings et entretiens auront lieu en ligne aussi à l'avenir et le travail à domicile devrait faire partie intégrante de nombreux modèles de travail.

«Les entreprises continueront de dépendre de conseils, qui visent des effets orientés sur les faits et l'être humain.»

Daniela Zimmermann
Co-présidente du Comité d'ASCO

Où voyez-vous de nouvelles évolutions novatrices?

Klauser: De nombreuses entreprises reconnaissent que de nouvelles formes de gestion et de collaboration sont nécessaires. Pour les imposer, il faudra compter sur l'aide de conseillers et de formateurs expérimentés capables de soutenir efficacement la logique systémique et psychologique des processus de changement. Les entreprises disposant d'une qualité de gestion accrue jouissent d'avantages concurrentiels et résisteront mieux aux crises.

Comment définissez-vous le management consulting?

Zimmermann: Par management consulting (conseil en gestion), nous enten-

dons à la fois le conseil en stratégie, tel que le conseil en stratégies d'entreprise, commerciales et fonctionnelles, et le conseil en operations management, tel que le conseil en organisation, processus et technologie. Actuellement, les sujets tels que la transformation, la digitalisation et le développement durable sont particulièrement à l'honneur.

Existe-t-il des informations détaillées sur le secteur du conseil?

Klauser: L'étude de marché, récemment élaborée par ASCO et EXPERTsuisse, met en lumière les différentes disciplines et caractéristiques du conseil. Outre le management consulting, l'advisory joue aussi un rôle important. Il s'agit là du conseil en matière de fiscalité, de droit, de gouvernance et de risques. L'étude de marché ASCO-EXPERTsuisse menée à grande échelle sera la première à fournir à l'automne 2021 des informations sur l'ensemble de la branche de l'audit et du conseil.

Si vous pensez au développement de ces 10 à 20 dernières années, dans quelle mesure le rôle du conseiller a-t-il changé?

Zimmermann: Les conseillers jouent aujourd'hui davantage le rôle de partenaires épaulant les entreprises et leur direction que par le passé. Les méthodes consistant à procéder à des analyses, puis à diriger pour ainsi dire du haut vers les bas de la hiérarchie pour indiquer la direction à prendre, voire à faire des coupes claires, ne sont

Marius Klauser (g.)
Directeur et délégué du
CA d'EXPERTsuisse

Daniela Zimmermann (dr.)
Co-présidente du Comité
d'ASCO, ainsi que
propriétaire et directrice
de Concreda



plus dans l'air du temps. Au contraire, la direction de l'entreprise et d'autres personnes-clés devraient être impliquées dans le processus et contribuer à déterminer, ainsi qu'à soutenir les stratégies, les transformations et les développements futurs.

À votre avis, dans quelle direction le secteur va-t-il évoluer en termes de contenu de conseil?

Klauser: Le conseil n'a jamais eu une aussi grande importance. Dans une économie et un monde du travail en mutation, il est important de remettre en question et de développer les stratégies et modèles d'affaires. Cela impacte aussi les rapports des entreprises et le respect des dispositions réglementaires comme celles portant sur la protection des données. En raison de l'interconnexion des différentes thématiques, certaines activités de conseil, jadis distinctes, telles que la protection

des données et la cybersécurité, n'ont cessé de se rapprocher, d'où la nécessité d'une approche de conseil globale.

À quoi ressembleront les nouveaux formats de conseil dans le cadre de la coopération entre les fournisseurs et les clients?

Zimmermann: À l'avenir, les conseillers joueront de plus en plus le rôle d'accompagnateurs de la transformation et aiguilleront les changements globaux dans les entreprises. À cet effet, les équipes mixtes du centre de compétences issues de différentes divisions intensifieront leurs collaborations. La capacité à travailler en équipe, les compétences en communication, même en ligne, et l'agilité deviennent des facteurs de réussite importants. Toutefois, le conseil spécialisé et le conseil en processus traditionnels continueront d'exister.

À quoi ressemble l'équipe de conseillers idéale concernant les aspects liés à la diversité tels que les compétences, l'expérience, l'âge, le sexe?

Klauser: L'équipe standard idéale n'existe pas. L'important, c'est que l'équipe corresponde au problème à résoudre. Selon la problématique, différentes expériences, compétences, perspectives et personnalités sont nécessaires. Les clients exigent des équipes chevronnées, qui sont en même temps à la pointe dans les domaines nouveaux tels que la digitalisation et l'agilité.

Qu'est-ce précisément l'association ASCO et en faveur de quoi s'engage-t-elle?

Zimmermann: ASCO est la marque faitière et le label de qualité du conseil aux entreprises en Suisse. Cette association représente les intérêts de la pro-

Marius Klauser

Marius Klauser, dr oec. HSG, est directeur et délégué du CA d'EXPERTsuisse depuis 2011, ainsi que directeur d'alliance réflexion suisse depuis 2016. Il compte 20 ans d'expérience en leadership, transformation et travail du savoir.

Daniela Zimmermann

Daniela Zimmermann est co-présidente du Comité d'ASCO, ainsi que propriétaire et directrice de Concreda. Elle dispose de nombreuses années d'expérience en conseil en stratégie et en direction de projets de transformation.

fession auprès du public et en est la porte-parole attirée sur le marché du management consulting professionnel. ASCO fait également office de plaque tournante pour l'échange de connaissances et lance des études pour contribuer à une plus grande transparence sur le marché suisse du conseil.

Pourquoi ASCO coopère-t-elle avec EXPERTsuisse et quels sont les avantages pour les membres?

Klauser: La coopération d'ASCO avec EXPERTsuisse revêt de nombreuses facettes. Depuis 2021, EXPERTsuisse assure le Secrétariat d'ASCO sur la base d'un mandat. De plus, des synergies sont exploitées en faveur des membres des deux associations, par exemple avec l'ASCO Award remis lors du Congrès annuel 2021 ou l'étude de marché commune ASCO-EXPERTsuisse.

«Dans une économie et un monde du travail en mutation, il est important de remettre en question et de développer les stratégies et modèles d'affaires.»

Marius Klauser

Directeur et délégué du CA d'EXPERTsuisse

Quels sont les domaines d'activité des deux associations?

Zimmermann: L'Advisory et le conseil financier sont fondamentalement très proches du conseil aux entreprises. Il est donc possible d'utiliser des synergies dans le domaine de la formation professionnelle et continue. Par ailleurs, les tendances à moyen et long terme en matière de développement économique et technologique revêtent de plus en plus d'importance pour les deux associations.

L'audit et le conseil ne devraient-ils pas être séparés?

Klauser: Le conseil est l'un des éléments-clés d'une économie forte. Les membres d'EXPERTsuisse, qui four-

nissent souvent des services à la fois de conseil mais aussi d'audit à divers clients, doivent se conformer à des règles strictes en matière d'indépendance et, pour cette raison, ne sont pas autorisés à vérifier leurs propres travaux. Le respect de cette prescription est assuré par des «checks and balances» appropriés de la part du mandant et du mandataire.

Y a-t-il aussi des thèmes de conseil, pour lesquels les associations apportent chacune des points de vue importants?

Zimmermann: Sans aucun doute. Prenons par exemple la thématique de l'optimisation, de la digitalisation et de l'externalisation des processus financiers. Les compétences en processus, en informatique et en finance convergent pour générer de nouvelles solutions. Dans le domaine des informations non financières aussi, certains développements finiront par influencer le mode de gestion des entreprises.

Existe-t-il des thèmes communs à la représentation des intérêts des deux associations?

Klauser: Oui, justement directement en lien avec le thème évoqué de la gestion d'entreprise. Celle-ci influe sur des domaines comme la gouvernance et les nouveaux modes de travail, ainsi que de gestion. Dans ce contexte, les deux associations s'engagent depuis 2016 via alliance réflexion suisse en faveur d'une modernisation de la loi sur le travail. Ce, selon le principe que par exemple les conseillers en informatique, les avocats et les auditeurs devraient bénéficier de la même autonomie dans leur travail qu'un enseignant d'école privée, un scientifique ou, depuis le 1^{er} juillet 2021, un fonctionnaire cadre.

Que souhaitez-vous tous deux pour la branche du conseil en 2025?

Klauser: Que le secteur du conseil et les entreprises suisses auront ensemble durablement renforcé la compétitivité et l'attractivité de la place économique.

Zimmermann: Que les aspects positifs de la pandémie de coronavirus, comme l'agilité, la solidarité et la digitalisation, fassent partie intégrante de la «nouvelle normalité».

ASCO

Association of Management Consultants Switzerland, est l'Association des conseillers en management en Suisse depuis 1958. Elle est cofondatrice et membre de l'association faitière européenne FEACO, Fédération Européenne des Associations de Conseils en Organisation, sise à Bruxelles et membre de l'ICMCI, International Council of Management Consulting Institutes.

Depuis 2005, ASCO discerne l'ASCO Award aux clients et leurs conseillers pour les projets de conseil particulièrement réussis et remarquables.

www.asco.ch
www.asco-award.ch

Aperçu des avantages de nos membres

- Autorisation d'utiliser le label de qualité «EXPERTsuisse Certified Company» ou «membre d'EXPERTsuisse»
- Les membres individuels employés par une entreprise membre ne paient pas de cotisation privée
- Participation gratuite au Congrès annuel d'EXPERTsuisse, l'événement le plus important de la branche
- Conditions préférentielles pour de nombreuses formations professionnelles et continues ainsi que pour des publications professionnelles
- Abonnement gratuit à la réputée revue spécialisée EXPERT FOCUS, désormais disponible en application
- Accès à un grand nombre d'outils pratiques et de publications professionnelles d'EXPERTsuisse
- Tous les collaborateurs des entreprises membres ont automatiquement accès aux publications-clés actuelles en format numérique
- Soutien professionnel de la part d'experts de l'Association, p. ex. réponses à des questions techniques
- Soutien ciblé des entreprises membres pour leurs activités de marketing
- Représentation efficace des intérêts des membres à la Berne fédérale
- Communication régulière d'informations actuelles et importantes pour la profession
- Événements de réseautage et d'échange d'expériences dans les ordres
- Avantages pour les membres sur des offres avantageuses proposées par les partenaires de la branche d'EXPERTsuisse, p. ex. logiciels professionnels, assurances, prestations de conseil et de marketing

Devenez membre et contribuez activement à la défense des valeurs d'EXPERTsuisse, tout en renforçant la branche durablement!

www.expertsuisse.ch/fr-ch/devenir-membre



L'année d'EXPERT-suisse en chiffres

8315 followers sur LinkedIn

visiteurs sur le site Internet EXPERTsuisse par an **400 000**

12 000 publications commandées par an

étudiants en formation d'expert-comptable ou d'expert fiscal diplômé dont 730 sessions de cours via Zoom **1200**

7400 participants à nos formations continues par an

utilisateurs des applications EXPERT-suisse (EXPERT FOCUS et EXPERTsuisse) **2100**

36 partenaires de la branche offrant des avantages aux membres

abonnés à la newsletter de l'Association **17 000**

39 news concernant la COVID

réponses à des questions techniques par an **610**

5600 conférences MS Teams en un an

nouvelles offres d'emploi par mois destinées à la relève professionnelle sur www.startyourcareer.ch **35**



EXPERTsuisse dispose d'une solide base de membres

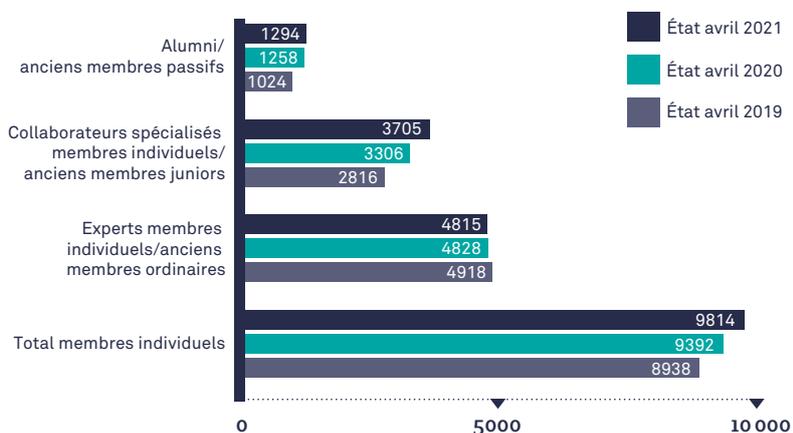
Les membres d'EXPERTsuisse soutiennent l'économie et l'Association: plus d'une centaine d'entre eux travaillent au sein des différents comités et plus de 500 en tant qu'enseignant, intervenant ou expert aux examens dans le cadre des offres de formation EXPERTsuisse.

Évolution positive constante du nombre de membres individuels

Actuellement (état juillet 2021), l'Association compte près de 9900 membres individuels (4812 experts membres individuels, 3773 collaborateurs spécialisés membres individuels et 1309 alumni) et s'apprête à accueillir son 10 000^e membre individuel. Environ 60% des personnes physiques agréées par l'ASR et affiliées à une association sont membres d'EXPERTsuisse.

Pour devenir expert membre individuel, un agrément en qualité d'expert-réviseur ou un diplôme fédéral d'expert-

Évolution des membres individuels selon la catégorie de membres 2019 – 2021



Audition Commission des affaires juridiques: les membres du Conseil des États soulignent l'importance de l'organe de révision

Une étude de l'université de Saint-Gall démontre que l'existence d'un organe de révision externe réduit les risques d'insolvabilité et de faillite.

Responsabilité des groupes: EXPERTsuisse, partenaire spécialisé pour la mise en œuvre de la contre-proposition à l'initiative rejetée

EXPERTsuisse apporte son aide grâce à ses compétences en gouvernance, établissement de rapports et audit.

Audit spécial des subventions auprès des entreprises de transport: directives de l'OFT et document d'aide d'EXPERTsuisse

Q&A «audit spécial des subventions», ainsi que modèles de confirmation de mandat, de déclaration d'intégralité et de rapport pour les membres d'EXPERTsuisse.

Adoption de la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19

EXPERTsuisse publie des Q&A relatives à la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 et un modèle de rapport pour l'audit séparé au sens du droit des mandats de l'utilisation des crédits COVID-19 conformément à la Norme d'audit suisse 950.



comptable, d'expert fiscal, d'expert fiduciaire ou d'expert en finance et en controlling est nécessaire. Pour devenir collaborateur spécialisé membre individuel, il faut être titulaire d'un bachelors ou d'un brevet. Actuellement, 67 % des membres individuels, toutes catégories confondues, disposent d'un diplôme d'expert (EC, EFisc., EFid., EFC). La majorité des 33 % restants est au bénéfice d'une bachelors ou d'un master.

Pendant la dernière année d'affiliation (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021), 609 personnes physiques ont été admises à l'Association en tant que membre (contre 950 l'année précédente), dont 100 en tant qu'expert membre individuel et 509 en tant que collaborateur spécialisé membre individuel. 306 membres ont quitté l'Association au 31 mars 2021 (contre 260 l'année précédente) et 19 sont décédés. La majorité des départs concerne des collaborateurs spécialisés membres individuels qui ont changé de branche.

Dans l'ensemble, la tendance positive des dernières années continue ainsi de se poursuivre. Néanmoins, après le boom qui a suivi l'instauration du nouveau modèle d'affiliation en 2018, les demandes d'affiliation ont entre-temps

reculé, comme escompté. Une grande partie des nouveaux membres admis au cours des trois dernières années travaille pour une entreprise membre d'EXPERTsuisse. L'objectif de mieux faire connaître notre association auprès des collaborateurs de nos entreprises membres est ainsi atteint.

Parmi les membres individuels exerçant une activité lucrative, plus de 75 % travaillent dans la branche de l'audit, de la fiducie et du conseil, sachant que presque 60 % d'entre eux sont employés par une entreprise membre d'EXPERTsuisse. Près de 25 % d'entre eux exercent en dehors de la branche, majoritairement dans le secteur de la finance et des assurances (>600). L'État, notamment dans le domaine du contrôle financier, ainsi que des autorités de surveillance et des autorités fiscales, occupe la deuxième place (>350). Les cabinets d'avocats arrivent à la troisième place.

Nouvelles exigences d'affiliation pour les entreprises membres

Pour les entreprises, on enregistre une légère réduction du nombre de membres en raison de la concentration générale des sociétés de révision entamée depuis des années. Les modèles d'affaires

ayant évolué, les exigences d'affiliation posées aux entreprises ont été quelque peu adaptées lors de l'AG de 2020, notamment pour les règles de composition des organes de direction. L'Association veut ainsi rester également attrayante pour les sociétés qui se concentrent sur les services fiduciaires, ainsi que de conseil et qui ne fournissent pas ou plus de services de révision.

Actuellement (état juillet 2021), l'Association compte parmi ses membres environ 800 entreprises ayant 347 filiales et plus de 19 500 collaborateurs. Le nombre de collaborateurs a ainsi augmenté par rapport aux années précédentes. Sur ces plus de 19 500 collaborateurs, près de 12 000 travaillent pour les Big 4 et BDO. 98,5 % des entreprises membres emploient moins de 250 collaborateurs et 72 % d'entre elles voire moins de 10 collaborateurs. Au total, l'ensemble des entreprises membres réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 3,5 milliards de francs.

Pendant la dernière année d'affiliation (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021), 12 sociétés ont été admises à l'Association (contre 15 l'année précédente). 29 entreprises membres l'ont quittée suite à leur résiliation ou leur radiation du registre

Secrétariat d'ASCO désormais à EXPERTsuisse, au Stauffacher 1, Zurich

EXPERTsuisse reprend la gestion du Secrétariat d'ASCO, lance une étude de marché ASCO-EXPERTsuisse commune et remet l'ASCO Award lors du Congrès annuel d'EXPERTsuisse.



Le conseil d'administration d'EXPERTsuisse décide de développer l'organisation

Nouvelle configuration de la direction et de la logique des départements en vue de la transformation d'ici 2025.

Publication de confirmations pré-rédigées relatives aux mandats supplémentaires de l'auditeur

Aide aux auditeurs et informations aux mandants dans la planification et l'exécution d'un mandat d'audit en conformité avec les règles d'organisation et d'éthique professionnelle.

EXPERTsuisse publie une brochure sur le nouveau droit de la société anonyme

Résumé clair des principales modifications pour identifier suffisamment tôt les mesures à prendre.

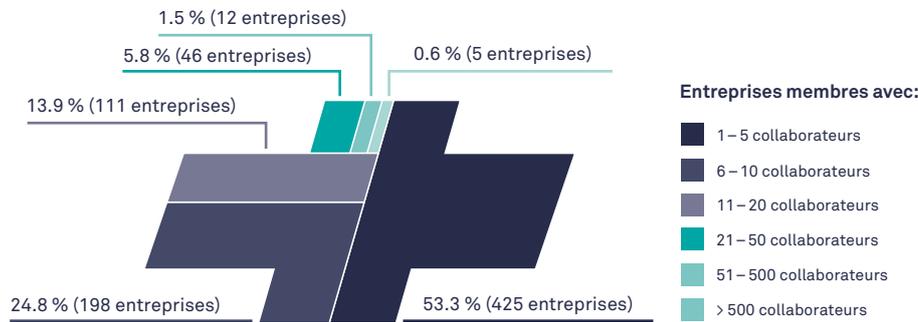


Janvier 2021

Février 2021

Mars 2021

Part en % des entreprises membres selon le nombre de collaborateurs (EPT)*

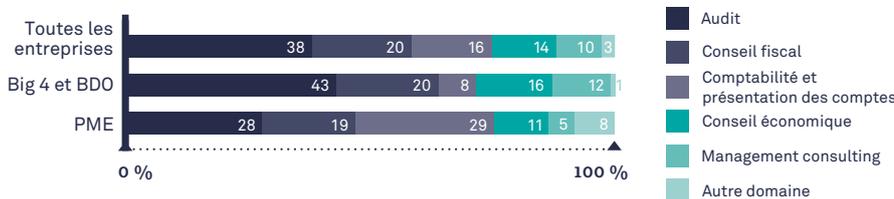


du commerce (contre 25 l'année précédente). Pendant l'année d'affiliation en cours, les demandes d'admission ont nettement augmenté. Depuis le 1^{er} avril 2021, 18 nouvelles entreprises ont déjà été admises comme membre.

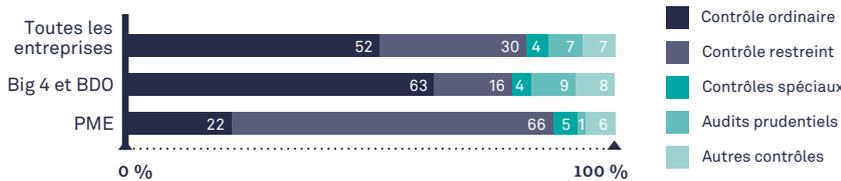
Sur les quelque 800 entreprises membres, 688 sont agréées par l'ASR, 21 en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'État, 644 en tant qu'expert-réviseur et 23 en tant que réviseur. Les 21 entreprises de révision soumises à la surveillance de l'État sont toutes membres d'EXPERTsuisse. Ce chiffre prend aussi en considération les entreprises disposant d'un agrément spécifique de l'ASR selon les lois suivantes: LB, LIMF, LEFin, LLG, LSA, LPCC ou les maisons de jeu (au total 31 sociétés).

Les chiffres d'affaires restent stables: dans le cas des entreprises membres de très grande taille (> 500 collaborateurs), la majeure partie du chiffre d'affaires est dégagée par l'audit (> 40%), tandis que pour les PME, elle provient de la comptabilité et de l'audit dans une mesure comparable (près de 30% chacun).

Répartition en % du chiffre d'affaires selon le domaine d'activité*



Répartition en % du chiffre d'affaires dans l'audit*



*Chiffres issus du recensement des données des membres 2021
Chiffres d'affaires de l'exercice 2020

Le Conseil fédéral adopte le message relatif à la réforme de la loi fédérale sur l'impôt anticipé

EXPERTsuisse participe aux auditions et s'engage.

Lancement d'EXPERT FOCUS SPECIAL

Nouveau format numérique sur des thèmes particuliers; thème du premier numéro: gouvernance d'entreprise.



Lancement de la «matrice à 9 champs pour les modèles fiduciaires»

Ce concept-cadre pour la classification des modèles fiduciaires a été présenté lors du Congrès fiduciaire d'EXPERTsuisse et sert de base à l'étude sur la digitalisation.

Traditionnels et entièrement externalisés	En partie digitalisés et entièrement externalisés	Entièrement digitalisés et externalisés Petites entreprises modernes (start-up, business, fast-scaling, etc.)
Traditionnels et en partie externalisés	En partie digitalisés et externalisés PME, grandes entreprises traditionnelles	Entièrement digitalisés et en partie externalisés
Traditionnels et complétés à l'externe PME traditionnelles	En partie digitalisés et complétés à l'externe	Entièrement digitalisés et complétés à l'externe

La loi sur le travail n'est pas encore apte à affronter l'avenir

L'alliance réflexion suisse souhaite des adaptations significatives de la solution par voie d'ordonnance pour que le travail autonome soit vraiment possible et que les prestataires informatiques puissent aussi en bénéficier.



L'autorégulation fixe des normes de qualité élevées

EXPERTsuisse réunit des experts en audit, fiscalité et fiduciaire qui se sont engagés à fournir des services professionnels de haute qualité.

Les experts membres individuels doivent exercer leur activité de sorte que la confiance qui leur est accordée et la bonne réputation de la profession soient conservées. Ils sont donc tenus de respecter les règles d'organisation et d'éthique professionnelle, y compris aussi toutes les règles d'EXPERTsuisse professionnelles reconnues, comme le Code de conduite en matière fiscale, les normes d'audit (NAS, NCR), les Directives sur l'indépendance et les Directives concernant la formation continue. En fonction des évolutions nationales et internationales, ces règles professionnelles sont régulièrement remaniées et mises à jour.

En cas d'infraction considérable aux Règles d'organisation et d'éthique professionnelle commise par un membre d'EXPERTsuisse ou en cas d'actes répréhensibles de nature à nuire sérieusement à la réputation d'EXPERTsuisse et/ou de la profession, il est possible de déposer une dénonciation auprès de la Commission d'éthique professionnelle d'EXPERTsuisse.

Expériences de la Commission d'éthique professionnelle tirées du nouveau règlement de procédure

Le règlement de procédure harmonisé en vigueur depuis 2019 et les nouveaux de droit procédural y relatives ont pu être appliqués dans la pratique sans difficultés. Les cas dont l'état de fait est simple et clair peuvent désormais être attribués à un arbitre unique, permettant une prise de décision efficace et rapide. La possibilité de recours auprès de la Cour à l'encontre de la décision garantit aussi la protection juridique du dénoncé.

Depuis 2013, Caroline Kirchschräger était secrétaire principale de la Commission d'éthique professionnelle. Depuis le 1^{er} juillet 2021, elle est juge à plein temps. Angelica von Grünigen, avocate, lui succède. En outre, les membres de la Commission d'éthique professionnelle seront élus lors de l'AG 2021. L'instauration d'une durée de mandat maximale de 12 ans a pour conséquence que certains membres devront quitter la commission. Des candidats qualifiés se sont déclarés disponibles.

Cas pratiques de la Commission d'éthique professionnelle

Avec sept cas pendant l'exercice 2020–2021 de l'Association, les trois dénonciations de l'année dernière ont été dépassées. Dans un cas, une décision matérielle a été prise. Dans quatre autres cas, il a été décidé de ne pas entrer en matière et deux cas sont encore en cours. Aucun recours n'a été déposé auprès de la Cour ni de la Cour d'arbitrage indépendante.

Devoir de diligence et contrôle qualité

Dans un cas, l'arbitre unique a dû évaluer si la pratique professionnelle juridique du dénoncé répondait ou non à la diligence requise et à la qualité nécessaire dans le cadre d'une procédure judiciaire. Il n'a pas soutenu les faits reprochés et a constaté que l'expert dénoncé disposait d'une formation et des connaissances appropriées et qu'il avait exécuté le mandat de façon compétente et consciencieuse. Le tribunal ordinaire était parvenu à la même conclusion.

Examen préalable des dénonciations

Pour chaque dénonciation, le président de la Commission d'éthique professionnelle procède à un examen préalable. Si les exigences ne sont pas remplies et que la dénonciation n'évolue pas dans ce sens, il décide qu'il n'y aura pas d'entrée en matière. C'est le cas par exemple, lorsque la dénonciation est dirigée contre un non-membre d'EXPERTsuisse, que le dénonciateur a connaissance du fait incriminé depuis plus de deux ans ou que la dénonciation se rapporte à un fait qui a déjà fait l'objet d'une décision.

Étape réussie pour l'alliance e-tax suisse

Le Parlement va dans le sens de la requête de formats de données uniformes pour les procédures de déclarations d'impôt.



alliance e-tax suisse

Juin 2021

Diplôme fédéral d'expert fiscal classé au plus haut niveau selon le cadre national des certifications (CNC)

Sur plus d'une centaine de diplômes en Suisse, seuls quatre sont au niveau CNC maximum. Outre les diplômes EC, EFid., EFC, celui d'EFisc. l'est également.

Juillet 2021

Première publication de l'étude de marché ASCO-EXPERTsuisse

Conclusions de l'étude de marché la plus importante conduite à ce jour dans la branche de l'audit et du conseil.

Septembre 2021

Une branche dynamique

EXPERTsuisse se penche sur certains thèmes suffisamment tôt, les traite sur le plan technique avec professionnalisme et les défend efficacement auprès des politiques, des autorités, de l'économie et des médias. Ceci est important, en particulier en période d'incertitude.

Ci-après, vous apprendrez comment les services triple A (Audit, Assurance et Advisory) créent la confiance, pourquoi le conseil économique est

plus important que jamais et quels seront les défis fiscaux à relever une fois le retour à la normale.

Soutien pendant la crise de la COVID-19 et après

En ces temps de défis sociétaux et économiques, l'expertise de la branche de l'audit et du conseil s'avère encore plus importante pour accompagner les entreprises touchées par la crise vers un avenir économique plus stable.

Défi

La crise de la COVID-19 nous préoccupe bien plus longtemps qu'on ne le pensait au départ. Le nombre de nouvelles personnes infectées avait nettement baissé au premier semestre 2021, une amélioration qui a permis au Conseil fédéral d'entamer d'autres étapes de réouverture en juin 2021. Début juillet 2021, le nombre de cas a malheureusement suivi une évolution très négative, avec des hausses supérieures à 100 % par rapport à la moyenne sur les sept jours précédents. Tout laisse présager qu'une nouvelle vague d'infections va peser sur la société. La situation actuelle est néanmoins bien meilleure qu'au printemps 2020, lors des premières semaines et des premiers mois de pandémie. En effet, un grand nombre de citoyens est déjà vacciné. De plus, le système de santé et la majorité des em-

ployeurs sont dans l'ensemble mieux préparés.

Bien entendu, cette pandémie n'a pas qu'affecté substantiellement la société, elle a aussi touché durement quantités d'entreprises et leurs employés. La Confédération, les cantons et parfois les communes ont été ainsi amenés à ficeler des paquets de mesures et à accorder des prestations de soutien, dont notamment les crédits transitoires COVID-19 et les indemnités en cas de RHT et celles pour les cas de rigueur.

Crédits transitoires COVID-19

Selon les informations du Département fédéral des finances, le nombre et le volume des crédits transitoires COVID-19 au 7 juin 2021, déjà remboursés ou non, se présentent comme suit:

Crédits transitoires COVID-19 au 7 juin 2021

	Nombre	Montant moyen en CHF	Total en CHF
Accords de crédits COVID-19	137 908	102 000	14,10 mia.*
Crédits COVID-19 Plus	1 233	2,7 mio.**	3,01 mia.**
Total	139 041		17,11 mia.

*Extrapolation à partir du nombre d'accords de crédits et du montant moyen

**Ces chiffres se basent sur la totalité du montant du crédit et non seulement sur les 85 % garantis par la Confédération.

L'expertise de nos entreprises membres est sollicitée

Selon le portail PME de la Confédération, la Suisse compte plus de 592 000 entreprises. Il en ressort que presque un quart des entreprises a recouru à un crédit COVID-19. Une part considérable de ces preneurs de crédits fait confiance aux prestations de conseil et d'audit fournies par nos entreprises membres. Généralement, les conseillers fiduciaires ont été sollicités au préalable afin d'apporter une aide pour remplir les demandes concernant les crédits, les indemnités en cas de RHT et les contributions pour cas de rigueur.

Ces prochains mois et ces prochaines années, le moment où et la mesure dans laquelle les entreprises seront en capacité de rembourser ces crédits seront décisifs. Nos entreprises membres et leurs connaissances d'expert seront alors sollicitées pour fournir un soutien à nos clients concernant les mesures à

prendre à court et à moyen terme, afin que les résultats des entreprises se stabilisent et que des bénéfices opérationnels puissent être réalisés durablement. Car c'est le seul moyen d'assurer notamment le remboursement des crédits COVID-19 et le renforcement de la viabilité des entreprises emprunteuses. Il se peut que les modèles d'entreprise doivent être ainsi repensés. Dans une telle phase de transformation, un accompagnement externe professionnellement fondé s'avère très utile, et c'est ainsi que nos entreprises membres pourront fournir une contribution importante à ce processus.

Limiter les risques de défaillance – audit COVID-19

Dans le contexte de l'octroi des crédits COVID-19 et des risques de défaillance y relatifs, le législateur a également abordé la tâche et la responsabilité de l'organe de révision en tant qu'organe d'une société soumise au contrôle et présentant des engagements en crédits COVID-19 dans les comptes. Une fois de plus, l'importance économique d'un audit professionnel a été confirmée, et ceci est réjouissant. Seule ombre au tableau: au début des débats, les parlementaires fédéraux n'ont pas abordé les différentes étendues d'audit selon que les entreprises soient soumises à un contrôle ordinaire ou restreint.

L'Association a pu s'engager avec efficacité pour que cette distinction soit prise en considération. Mais, dans ce contexte, le point le plus important était le fait qu'environ 80% des entreprises ont choisi l'opting-out et ne disposent ainsi actuellement d'aucun organe de révision. L'Association a pris en compte cette situation et élaboré un modèle d'audit COVID-19 reposant sur la Norme d'audit 950. Les organisations de cautionnement et les bailleurs de fonds disposent ainsi d'une prestation d'audit efficace. Le fait que de tels audits de l'utilisation des crédits COVID-19 soient mandatés ou non et leur ampleur dépendent des considérations relatives aux risques des bailleurs de fonds et des organisations de cautionnement. Les fonds cautionnés par la Confédération étant des deniers publics, limiter

les risques de défaillance constitue l'une des grandes priorités. EXPERTsuisse a fourni une contribution significative en la matière en élaborant le modèle d'audit COVID-19 permettant de proposer une prestation d'audit adaptée afin de réduire ces risques de défaillance. Nos entreprises membres et nos membres individuels disposent indubitablement des compétences professionnelles nécessaires à la réalisation de cet audit.

Résumé

En tant qu'association spécialisée, professionnelle et sectorielle épaulée d'un système de milice performant, EXPERTsuisse fournit une contribution importante et décisive à la pertinence et à la qualité de l'audit, de l'assurance, ainsi que de l'advisory et, par là même, à une économie suisse forte en ces temps très difficiles.



Peter Ritter

Expert-comptable diplômé,
président d'EXPERTsuisse, associé-
gérant de Curia

Développement durable: comment les auditeurs contribuent à sauver le monde

Les compétences des auditeurs et des conseillers contribueront à répondre aux défis sociétaux mondiaux, tels que le changement climatique. Trois moyens peuvent permettre d'y parvenir: l'instauration de paramètres cohérents au niveau international, l'audit de reportings sur le climat et le développement durable, ainsi que l'intégration dans les fonctions comptables et financières.

Actuellement, les émissions annuelles de gaz à effet de serre au niveau de la planète s'élèvent à quelque 51 milliards de tonnes. La climatologie nous enseigne que les principaux émetteurs de carbone doivent parvenir à zéro émission nette d'ici 2050 pour éviter une catastrophe climatique. Cet objectif nécessite de grands engagements de la part des gouvernements et des entreprises, et sera uniquement possible si les activités sources d'émissions sont documentées avec précision pour que les effets qu'elles causent soient recensés dans leur intégralité.

Dans leur communiqué de juin, les ministres des Finances du G7 et les gouverneurs des banques centrales ont exigé des données financières contraignantes relatives au climat sur la base du cadre de référence de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Ils ont également souligné la nécessité de rendre le système financier mondial plus «vert» afin que les décisions financières intègrent des considérations relatives au climat. Les fonds financiers provenant du secteur privé pourront être ainsi mobilisés pour que

les engagements de zéro émission nette pris par les entreprises et les gouvernements soient remplis. En outre, il en va de même pour la gestion d'autres défis sociétaux traités par les objectifs de développement durable l'ONU (Sustainable Development Goals [SDG/ODD]).

La profession d'auditeur telle que nous la connaissons aujourd'hui est apparue à la fin du XIX^e siècle en vue de fournir des prestations en matière de reporting et d'audit, et de servir l'intérêt public. Au cours du temps, elle a apporté la confiance, la transparence et l'assurance dans les marchés des capitaux du monde entier. Actuellement, elle se trouve à la fois face à un défi et à une opportunité: la profession doit mettre à profit son expérience séculaire pour la mesure, la publication et l'audit de chiffres-clés, afin d'affronter efficacement le changement climatique et d'autres défis sociétaux en coopération avec les gouvernements, les entreprises et la société civile. Il existe trois moyens d'y parvenir:

- l'instauration de paramètres cohérents au niveau international;
- l'audit de reportings sur le climat et le développement durable et
- l'intégration dans les fonctions comptables et financières.

Instauration de paramètres cohérents au niveau international

Eu égard à la prise de conscience croissante de leur responsabilité sociétale, de plus en plus d'entreprises publient des rapports sur le développement durable en plus de leurs chiffres financiers. La publication de ces informations a pour but de donner une image plus complète de la performance d'une entreprise par le fait que les impacts sur l'environnement et la société sont également traités dans le rapport. Les raisons de cette transparence accrue sont en premier lieu les attentes croissantes des investisseurs, des consommateurs, des collaborateurs, de la société au sens large, de la politique, mais aussi des industries.

Pour les investisseurs en particulier, les critères non financiers dans les do-

maines de l'environnement, du social et de la gestion d'entreprise responsable (Environment, Social and Governance [ESG]) jouent un rôle central dans leurs décisions. Dans une étude globale menée par EY, 98 % des investisseurs institutionnels interrogés ont ainsi indiqué prendre en considération les facteurs ESG, sachant que près de trois quarts d'entre eux disposent d'un processus structuré en la matière. Selon Swiss Sustainable Finance, les investissements durables en Suisse ont de nouveau progressé en 2020 pour atteindre plus de 1500 milliards de francs, soit une croissance de 31 % par rapport à l'année précédente.

De plus en plus, les autorités de régulation, notamment au sein de l'Union Européenne (UE) mais aussi en Suisse, attendent que les entreprises tiennent compte de critères de développement durable dans leur stratégie, leurs décisions d'investissement et l'établissement de leurs rapports. Ainsi, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) se penche de plus en plus sur les risques climatiques et exige une transparence accrue de la part des banques et des assureurs principaux en matière de risques financiers liés au climat. De même, la contre-proposition à l'initiative pour des multinationales responsables (IMR) oblige certaines entreprises suisses à publier un rapport non financier sur divers thèmes liés au développement durable (notamment les objectifs en matière de CO₂), ainsi qu'à respecter les devoirs de diligence en matière de minerais et métaux provenant de zones de conflit et de travail des enfants.

Dans le même temps, des progrès significatifs ont été réalisés grâce à la définition de normes explicites applicables au rapport sur le climat et à celui sur le développement durable, plus vaste. Il s'agit notamment de l'initiative de l'International Business Council du Forum économique mondial (WEF IBC) en matière de convergence des normes internationales, de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) proposée par la Commission européenne, de l'instauration d'un organe pour les normes de développement durable visée par

l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation et de l'appel attendu au second semestre 2021 de l'United States Securities and Exchange Commission (SEC) à une transparence accrue en gestion des risques climatiques.

Comme le montre le rapport établi par EY en collaboration avec Oxford Analytica «The future of sustainability reporting standards», les 12 à 18 mois à venir connaîtront vraisemblablement les nouveautés les plus importantes en termes de présentation des comptes et de reporting d'entreprise depuis des décennies. Pendant que le processus international de normalisation du reporting sur le climat et le développement durable continue de se développer, de nombreuses questions en suspens doivent être traitées, notamment celle de savoir quelles informations et quels chiffres-clés doivent faire l'objet d'un rapport facultatif ou obligatoire, quelles informations sont considérées comme significatives et si les publications correspondantes doivent être intégrées au rapport de gestion ou publiées dans un rapport séparé sur le développement durable. La contribution des experts en présentation des comptes à propos de ces questions sera décisive pour atteindre une harmonisation internationale des chiffres-clés et des données fiables, comparables et pertinentes.

Audit de reportings sur le climat et le développement durable

Les entreprises qui informent leurs parties prenantes sur leur engagement durable et les effets du changement climatique étant toujours plus nombreuses à élargir leurs publications, il faut s'attendre à ce que les questions sur les détails, l'exposition aux risques et la fiabilité des informations et chiffres-clés publiés se multiplient. Afin de préserver la confiance des parties prenantes, les entreprises envisageront peut-être un audit externe de leurs données; elles y seront peut-être même contraintes, comme dans l'UE sur la base de la CSRD.

Un examen indépendant du rapport sur le climat et le développement durable peut accroître la crédibilité des publications, la résistance de l'entreprise et la satisfaction des attentes exprimées par les acteurs des marchés financiers. Les entreprises devraient donc commencer à envisager des contrôles de leur rapport sur le climat et de celui – plus détaillé – sur l'environnement, le social et la gouvernance d'entreprise (ESG), afin de renforcer la confiance des parties prenantes et de répondre aux obligations réglementaires. La CSRD proposée par la Commission européenne exigera également de nombreuses entreprises suisses par exemple que leur organe de révision externe ou un prestataire d'audit indépendant procède à un audit visant à obtenir une assurance limitée quant aux informations rapportées sur le développement durable.

Intégration dans les fonctions comptables et financières

Une entreprise ne peut créer de valeur pour toutes ses parties prenantes que si elle recourt aux compétences et à la contribution de l'ensemble de l'organisation. La comptabilité et le service financier peuvent jouer un rôle-clé dans cet effort collectif en examinant les exigences des différentes parties prenantes – notamment des clients, des collaborateurs et des investisseurs –, les comprenant et y répondant dans des publications et des chiffres-clés fiables et pertinents.

Le rapport doit être crédible et pertinent pour les parties prenantes et établir un lien clair entre les informations financières et celles non financières. Sur la base de leur expérience et de leurs connaissances des systèmes d'information de gestion, ainsi que des processus de reporting et de contrôle, les chief financial officers (CFO) et les contrôleurs des finances peuvent contribuer à la pertinence et à la qualité des publications relatives aux informations non financières. Les fonctions financières peuvent en outre apporter une aide pour la mise en place d'une gouvernance effective, de même que pour l'obtention d'un audit indépendant des processus, des contrôles et des

chiffres-clés non financiers, une condition importante pour créer la confiance et la transparence envers les parties prenantes.

Conclusion

Pendant que des normes internationales facultatives et réglementaires sont développées, il ne faut pas oublier que le reporting sur le climat et le développement durable seul ne peut pas relever les défis sociétaux comme le changement climatique. Il est néanmoins décisif pour mesurer et communiquer les progrès de façon adéquate. La profession d'auditeur a ici la possibilité de mettre à profit son expérience en matière de systèmes de reporting dans la lutte contre le changement climatique et la réalisation des ODD de l'ONU. Dans leur rôle au sein du management des entreprises, des associations et des organes spécialisés, les experts en présentation des comptes et en finance contribueront à augmenter l'importance et la qualité du reporting sur le climat et sur le développement durable. De plus, leurs audits de ces rapports étant indépendants, ils créent la confiance auprès des utilisateurs des informations publiées.



Mark Veser

Président de la Commission EXPERTsuisse Développement durable/ESG, Senior Manager, responsable Climate Change and Sustainability Services chez EY en Suisse

Les processus financiers en pleine mutation grâce aux nouveaux modèles fiduciaires

Les entreprises sont sous pression pour créer des avantages clients et optimiser les coûts. Dans le même temps, les agents fiduciaires offrent de nouvelles solutions numériques. Ces deux phénomènes combinés accroissent l'importance des Business Outsourcing Services, voire celle de la fonction de CFO numérique et externalisé.

La COVID-19 a fait pression sur les coûts et permis un recadrage sur l'essentiel

La crise de la COVID-19 a clairement montré l'importance des agents fiduciaires. Il a été rapidement question d'aider les entreprises clientes à survivre. Une aide a été apportée pour les demandes de crédits transitoires, de chômage partiel ou de réductions de loyer, ainsi que pour la planification de liquidités et la gestion rigoureuse des coûts. Cependant, l'objectif a aussi été d'obtenir une viabilité à long terme. Des modèles d'affaires ont donc été développés, et parfois complètement repensés, pour augmenter les avantages clients et la rentabilité. En général, de tels projets de transformation vont de pair avec une orientation clients accrue et une concentration sur les activités centrales créatrices de valeur. Dans ce contexte, d'autres processus, comme les processus financiers, sont remis en question, optimisés, digitalisés et externalisés.

Depuis longtemps, la digitalisation croissante ne s'applique plus seulement aux processus d'affaires, mais aussi aux

Matrice EXPERTsuisse à neuf champs pour les modèles fiduciaires

Niveau d'externalisation des processus financiers ↑	Externalisation complète Aucun employé pour les processus financiers	Traditionnels et entièrement externalisés	En partie digitalisés et entièrement externalisés	Entièrement digitalisés et externalisés Petites entreprises modernes (start-up, boutique, fast-scaling, etc.)
	Externalisation partielle P. ex. 50 / 50 travail hautement qualifié à l'interne/externe, activités routinières à l'interne/externe	Traditionnels et en partie externalisés	En partie digitalisés et externalisés PME, grandes entreprises traditionnelles	Entièrement digitalisés et en partie externalisés
	Externalisation en complément Uniquement des employés permanents, expertise externe si nécessaire, p. ex. pour la déclaration d'impôts	Traditionnels et complétés à l'externe PME traditionnelles	En partie digitalisés et complétés à l'externe	Entièrement digitalisés et complétés à l'externe
		Modèles traditionnels	Digitalisation partielle	Digitalisation complète
		Niveau de digitalisation des processus financiers →		

La digitalisation et l'externalisation de processus financiers présentent une grille d'options qui offre différents degrés de conception selon les besoins des clients.

processus financiers: de la budgétisation à la gestion des salaires, à la comptabilité, au controlling, aux comptes annuels et au décompte fiscal (y c. la TVA) en passant par la facturation, les encaissements/relances, les entrées, visas et paiements de factures. Les agents fiduciaires innovants disposent de nombreux outils numériques exécutant les activités routinières de façon automatisée et leur offrant plus de temps pour se consacrer à des questions vraiment significatives. Beaucoup d'agents fiduciaires ont non seulement digitalisé leur propre processus de création de valeur, mais aussi leur interaction avec les clients, déjà avant la COVID-19 – et désormais encore plus.

Quantités d'options pour l'optimisation des processus financiers

Lors du Congrès fiduciaire d'EXPERTsuisse 2021, la matrice à neuf champs de modèles fiduciaires a été présentée pour la première fois. Son cadre conceptuel illustré dans la figure ci-dessus repose sur l'ordonnée «Niveau d'externalisation des processus financiers» et l'abscisse «Niveau de digitalisation des processus financiers». Chaque axe est divisé en trois configurations, d'où la matrice à neuf champs. Le modèle tra-

ditionnel complété à l'externe uniquement de manière ponctuelle est représenté en bas à gauche, tandis que le modèle entièrement numérique et externalisé est tout en haut à droite. Entre ces deux extrêmes se trouvent sept modèles intermédiaires.

La digitalisation et l'externalisation de processus financiers présentent une grille d'options offrant différents degrés de conception selon les besoins des clients. Pour les sociétés fiduciaires, il est judicieux de répartir toute la base de clientèle entre les neuf champs et de se demander comment cette base se présentera d'ici cinq ans. Pour atteindre l'objectif, outre l'acquisition de nouveaux clients, il s'agira de permettre aux clients existants de passer à l'un des nouveaux modèles.

Pour les clients les plus importants, les anciens comme les prospects, il est donc intéressant de définir les stratégies clients adaptées. Il s'agit aussi d'établir un business case pour la nouvelle forme de collaboration permettant au client de comprendre le coût des différents avantages: seules les solutions rentables sont convaincantes. Il en résulte des projets de conseil en digitalisation et externalisation de processus financiers au sens du management consulting, tandis

que l'exploitation du modèle de services fiduciaires correspond à un service d'externalisation continu.

La transformation est déjà réalité et se poursuivra

Selon une enquête menée pendant le Congrès fiduciaire de mai 2021, une centaine de participants ont confirmé qu'une grande partie du secteur fiduciaire est déjà en plein processus de transformation. Celui-ci va se poursuivre au cours des années à venir.

51 % des clients des sociétés fiduciaires traiteront intégralement leurs processus financiers sous forme numérique d'ici cinq ans. Aujourd'hui, seuls 16 % des clients ont opté pour cette solution (+ 35 % dans cinq ans). Près de la moitié de la clientèle, à savoir 44 %, bénéficie d'un suivi traditionnel (principalement analogique). Dans cinq ans, ce ne seront plus que 12 % (- 32 % dans cinq ans). Le suivi (en partie) numérique, qui s'élève actuellement à 38 %, restera inchangé (+/- 0 %) dans cinq ans.

La branche est prête pour le changement. La crise de la COVID-19 est incontestablement un accélérateur de digitalisation. Il est étonnant de constater à quelle vitesse le changement est possible lorsqu'il n'existe pas d'autre choix que de l'amorcer de manière brusque et immédiate. Livraison à distance, télétravail, visioconférences, signatures électroniques – tant de technologies existantes qu'il est soudain possible d'utiliser. Les doutes qui subsistaient depuis des années sur la prédisposition des clients et des employés au changement ont été balayés en quelques semaines seulement. De nouvelles formes de gestion et de collaboration iront de pair avec une approche davantage axée sur la digitalisation des activités courantes.

Nous accompagnons la transformation de faits concrets

En 2017, EXPERTsuisse a publié sa première étude sur la digitalisation. Interrogés sur l'organisation de la collaboration avec les clients, 84 % des sondés ont à l'époque indiqué organiser peu,

voire aucune visioconférence; seuls 19 % utilisaient principalement le dépôt électronique de pièces comptables (PDF). De premiers changements ont été constatés lors de la poursuite de l'étude en 2019. Les services cloud et la gestion documentaire étaient alors perçus comme des thèmes de plus grande importance.

Il faut partir du principe que les défis lancés par la COVID ont accéléré les efforts de digitalisation. C'est pourquoi EXPERTsuisse a profité, en juin, du recensement des données des membres pour entamer le relevé des informations en vue de poursuivre l'étude sur la digitalisation en 2021. Dans le même temps, ces données seront enrichies dans les mois à venir par une étude de marché nationale, qui recense également les attentes en matière de digitalisation des processus financiers de la part des clients. Au printemps 2022, EXPERTsuisse sera en mesure de fournir un aperçu complet du niveau d'impact de la digitalisation sur la relation client et de la forme que prendra cette relation dans les cinq prochaines années. Cet aperçu sera complété par la perspective des clients, laquelle définit les attentes de ceux-ci en matière de digitalisation des processus financiers d'aujourd'hui et de demain.

Conclusion: plus d'avantages, moins de coûts

De nos jours, la base des processus financiers digitalisés et externalisés offre de tout autres formes de collaboration entre une PME et son agent fiduciaire. Le principe est simple: plus l'entreprise est petite, moins il est judicieux d'embaucher de propres collaborateurs dans le domaine financier. Les coûts de recrutement, développement, qualification et suppléance sont souvent peu attrayants par rapport à l'externalisation. L'agent fiduciaire dans sa fonction de CFO numérique externalisé établit des données factuelles solides et permet ainsi la prise de décisions responsables et une mise en œuvre efficace de celles-ci. Les processus financiers génèrent ainsi un optimum d'informations de gestion, soit plus d'avantages à moindre coût.

Aidez à façonner l'avenir de la branche!

Motivés vos clients à participer gratuitement à l'enquête en ligne menée par EXPERTsuisse et SwissICT! Les données relatives aux processus financiers de l'ensemble des sondés seront compilées anonymement afin que l'étude EXPERTsuisse sur la digitalisation 2021 puisse être complétée par un point de vue extérieur à la branche.

Chaque client participant bénéficie d'une analyse gratuite sur l'état d'avancement de la transformation numérique dans son entreprise. Votre client obtient immédiatement une évaluation neutre et indépendante, ainsi qu'une possibilité de benchmarking par rapport à sa branche. La participation à l'enquête ne demande que 15 minutes et est entièrement gratuite. Le questionnaire en ligne est disponible à l'adresse: www.swissict.ch/checkup/



Luzia Hafen

Membre de la Direction d'EXPERTsuisse, responsable du département Business transformation et gestion des thèmes



Marius Klausner

Directeur et délégué du CA d'EXPERTsuisse et directeur d'alliance réflexion suisse

Principaux dossiers réglementaires et de politique de la branche

La crise de la COVID-19 a clairement montré l'importance de la branche de l'audit et du conseil. Sur le terrain, les membres d'EXPERTsuisse ont aidé les entreprises à surmonter la crise et, en arrière-plan, les processus politiques ont bénéficié de compétences d'experts

EXPERTsuisse s'engage pour des conditions-cadres optimales dans la branche de l'audit et du conseil, ainsi que pour une place économique suisse forte. Elle prend position sur les questions politico-économiques et législatives concernant la branche et entretient des contacts avec l'administration, la politique et l'économie. L'Association est membre d'organisations nationales (p. ex. economiesuisse, Union patronale

suisse, alliance réflexion suisse, alliance e-tax suisse) et internationales (p. ex. Accountancy Europe et International Federation of Accountants).

Les thèmes ayant une importance particulière en matière de politique professionnelle, sectorielle ou économique sont présentés dans les pages qui suivent.

Période de pandémie de COVID: EXPERTsuisse plus que jamais importante

La crise du coronavirus met à rude épreuve l'économie, la société et les politiques. EXPERTsuisse a fourni une contribution importante pour surmonter la crise: d'une part, son expertise a été prise en compte dans le processus de discussion politique et, d'autre part, elle a aidé ses membres à soutenir au mieux l'économie au moyen de prestations d'audit et de conseil.

Dans le contexte de la pandémie de COVID, l'Association s'est penchée sur de nombreuses questions au sein des commissions techniques et a élaboré des propositions de solutions pour la politique et la branche, dont certaines ont été intégrées à l'ordonnance de nécessité COVID-19 et à la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 (LCaS-COVID-19). L'important a été que les conseils d'administration assument leurs responsabilités, également en période de crise.

Rôle important de l'auditeur en cas d'abus de crédits COVID-19

Dans le cadre des crédits COVID-19, le Parlement a adopté, lors de sa dernière session d'automne, la LCaS-COVID-19, laquelle est entrée en vigueur avec effet immédiat. Les dispositions de l'ordonnance sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 sont ainsi transposées dans la loi.

La LCaS-COVID-19 règle les conditions d'octroi des crédits bancaires, garantis par les organisations de cautionnement, aux entreprises touchées. Selon cette loi, les blocages de distribution fixés dans l'ordonnance (dividendes, tantièmes et apports en capital) et les autres restrictions de l'emploi des crédits restent inchangés, à l'exception des investissements d'extension dans les actifs immobilisés, qui seront de nouveau autorisés.

La LCaS-COVID-19 ne modifie pas l'objet du contrôle restreint et du contrôle ordinaire. Si, lors de la révision des comptes annuels, l'organe de révision constate des infractions à l'encontre des dispositions concernant l'utilisation des crédits de la LCaS-COVID-19,

il a néanmoins une obligation de déclarer vis-à-vis des organes de l'entreprise et, si la situation n'est pas régularisée, vis-à-vis de l'organisation de cautionnement compétente (cf. art. 23, al. 1, LCaS-COVID-19). Un audit complet de la régularité de l'utilisation du crédit est réalisé lors d'un audit séparé de l'utilisation des crédits COVID-19, lequel peut être mandaté par l'organisation de cautionnement (cf. art. 23, al. 2 et 3, LCaS-COVID-19).

Mesures importantes en vue d'empêcher l'usage abusif de la faillite (19.043)

Des mesures légales efficaces doivent empêcher que les entreprises ne fassent un usage abusif de la procédure de faillite pour s'acquitter de leurs obligations, ne portent ainsi préjudice aux créanciers et ne pratiquent une concurrence déloyale envers d'autres entreprises (prévention des faillites en chaîne). Différentes mesures pénales sont au centre de ces dispositions et le projet de loi prévoit les ajouts suivants:

- La publicité du registre du commerce (RC) doit être élargie: le public doit

pouvoir y chercher des personnes inscrites.

- La jurisprudence du Tribunal fédéral relative à l'interdiction de la vente de manteau d'actions (vente de parts dans des entreprises de fait liquidées) doit être codifiée.
- L'opting-out rétroactif de l'obligation de révision doit être supprimé. En outre, l'opting-out doit être annoncé au RC tous les deux ans sur présentation des comptes annuels.

EXPERTsuisse partage ces préoccupations et estime qu'il y a nécessité urgente de légiférer pour lutter contre l'usage abusif de la faillite et est favorable à la majorité des mesures proposées. Il serait notamment important d'améliorer l'échange d'informations entre les offices (p. ex. Office fédéral de la statistique, administrations fiscales et offices du registre du commerce).

Motion sur le développement du droit de la révision

La Commission des affaires juridiques du Conseil des États (CAJ-E) souhaite charger le Conseil fédéral de présenter au Parlement un projet de révision du droit de la révision. Sa motion repose sur un rapport de l'Office fédéral de la justice, selon lequel des critères complémentaires basés sur le risque en matière d'opting-out (p. ex. une obligation de révision pour les deux premiers exercices) pourraient contribuer à réduire le nombre de cas de faillite.

EXPERTsuisse estime que des mesures s'imposent également en ce qui concerne les règles de l'opting-out actuelles. Il serait judicieux de viser un opting-out orienté vers les risques. Même si différentes conceptions sont envisagées (y c. l'étude SECO-ZHAW contestable), il importe que, sur la base des faits, l'on maintienne les points forts du système et reprenne uniquement les améliorations dans l'intérêt de toute l'économie. Sur la base de données actuelles, l'Institut KMU-HSG a mené une étude scientifique démontrant que l'existence d'un organe de révision réduit les risques d'insolvabilité et de faillite. EXPERTsuisse soutient donc cette

motion, avec cependant un accent plus général sur la prévention des faillites et non pas seulement sur l'aspect de l'usage abusif de la faillite.

Approche des auditeurs de PME et épuration du registre ASR

Les réviseurs agréés devraient désormais pouvoir fournir l'ensemble des prestations d'audit dans le segment des PME (également tous les contrôles spéciaux), ce qui serait pratique pour le monde des PME. Pour ce faire, une modification depuis longtemps nécessaire des conditions d'agrément pour les réviseurs et les experts-réviseurs devrait être effectuée. D'une part, il s'agirait d'une adaptation à la complexité accrue concernant les réviseurs agréés (suite au relèvement des seuils et, désormais, à tous les contrôles spéciaux). D'autre part, il serait ainsi garanti pour la première fois que tous les réviseurs agréés et experts-réviseurs soient au bénéfice d'une formation minimum en audit et de l'expérience professionnelle correspondante. En 2020 et 2021, un groupe de travail mixte (ASR, EXPERTsuisse, Fiduciaire|Suisse et veb) s'est penché sur ce thème et a élaboré des solutions qu'il s'agit désormais de mettre en œuvre de façon appropriée.

Approche d'audit LPP et renforcement de la gouvernance générale dans l'intérêt des bénéficiaires

En 2016, la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) a publié les instructions «L'assurance qualité dans la révision selon la LPP» et a ainsi défini des exigences spécifiques à l'égard de l'organe de révision. Cela a été l'occasion pour EXPERTsuisse de mettre en place un projet visant à garantir durablement la qualité de l'audit des caisses de pension et de créer un groupe de travail mixte (CHS PP, ASR, EXPERTsuisse, Fiduciaire|Suisse et veb).

Celui-ci a entre-temps établi un rapport intermédiaire et défini des points devant être approfondis. Il s'agit notamment de la clarification de l'ampleur des

contrôles, du rôle de l'expert en matière de prévoyance professionnelle et de la répartition du travail entre l'organe de révision et les experts en prévoyance, ainsi que des exigences posées aux membres de l'organe suprême des institutions de prévoyance. Le Comité d'EXPERTsuisse s'est clairement exprimé en défaveur d'une surveillance étatique supplémentaire des auditeurs de caisses de pension de la part de l'ASR, les autres mesures étant nettement plus adaptées pour garantir la qualité de l'audit dans le segment LPP.

Renforcement de la gouvernance générale des entreprises de transport subventionnées

En raison du cas CarPostal, l'Office fédéral des transports (OFT) a publié fin octobre 2020 la directive intitulée «Audit spécial des subventions», suite à des audits-pilotes menés au cours de 2020 dans une sélection d'entreprises de transport. Cette directive élaborée avec la participation d'EXPERTsuisse définit les prescriptions, les processus et les procédures d'audit concernant l'audit spécial annuel à réaliser sur la base d'un mandat (appelé «audit spécial des subventions»). Les entreprises de transport et d'infrastructure, qui reçoivent plus d'un million de francs de subventions au total par année, sont désormais soumises à cet audit spécial annuel distinct que l'entreprise doit attribuer à une société d'audit comme mandat séparé.

Outre les bases légales, la directive inclut des définitions de notions et des détails sur le mandat, sur les procédures d'audit à réaliser et sur le rapport. De plus, une *guidance* expliquant et clarifiant les prescriptions légales applicables aux entreprises de transport doit être élaborée. Elle prévoit des précisions concernant les procédures de commande, les comptes annuels, le financement et le controlling. EXPERTsuisse collabore étroitement avec l'OFT et a publié fin 2020 des Q&A, ainsi qu'un modèle de rapport sur la directive «audit spécial des subventions».

Contre-proposition à l'initiative pour des multinationales responsables: importance de responsabilités et d'une compatibilité claires

La contre-proposition à l'IMR entraîne une plus grande transparence concernant les informations non financières des grandes entreprises et concernant la compliance en matière de travail des enfants et de minerais provenant de zones de conflit. Il relève de la responsabilité du conseil d'administration de juger si une entreprise tombe sous le coup de ces nouvelles réglementations ou non et si un contrôle d'adéquation du système de management de la compliance (et non du rapport) doit être effectué en ce qui concerne les minerais provenant de zones de conflit. Pour la conception des systèmes de management de la compliance au niveau du travail des enfants et de ces minerais, il serait utile de disposer de plus d'informations sur la mise en œuvre pratique.

Les sociétés de révision au bénéfice d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'ASR disposent de l'indépendance, de la qualification et de l'expérience nécessaires, selon la NAS 980, à un tel audit de systèmes de management de la compliance. Comme précisé dans le projet d'ordonnance, cet examen vise à obtenir une assurance limitée au sens d'un contrôle d'adéquation. Il ne s'agit donc pas d'un contrôle d'efficacité, mais d'une vérification d'existence, par analogie à l'audit du SCI réalisé lors du contrôle ordinaire. Le rapport sur le respect du devoir de diligence ne fait pas partie intégrante de l'audit légal.

Aucun élargissement du devoir de diligence LBA pour les conseillers

La révision de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) vise à mettre en œuvre différentes recommandations récentes émanant du rapport rédigé par le Groupe d'action financière (GAFI) en lien avec la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Après de longs débats, le Parlement a décidé de supprimer les dispositions sur les prestataires de conseil, ce qu'EXPERTsuisse accueille favorablement.

Dans le cadre de leur activité, les conseillers sont déjà assujettis à un grand nombre de dispositions relatives à la lutte efficace contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Une extension du champ d'application de la LBA aux conseillers soulèverait de nombreuses questions de délimitation et d'interprétation, et augmenterait donc considérablement l'insécurité juridique, sans pour autant apporter une valeur ajoutée à la lutte contre le blanchiment d'argent. En comparaison internationale, la Suisse dispose déjà d'un système très efficient.

Indépendamment de leur domaine d'activité, les conseillers sont aussi assujettis à l'art. 305^{bis} CP (blanchiment d'argent), et aux dispositions pénales des lois fiscales applicables. Ils sont passibles d'une peine s'ils sont impliqués dans des activités de blanchiment d'argent ou de soustraction d'impôt.

Harmonisation des procédures électroniques de déclarations d'impôt

Avec la loi fédérale sur les procédures électroniques en matière d'impôts, l'obligation de signer les déclarations d'impôt remises sous forme électronique est abolie et les conditions juridiques nécessaires à l'introduction de procédures électroniques dans ce domaine sont créées. En outre, les formats de données doivent être uniformisés dans toute la Suisse, ce qui constitue la base de l'échange de données entre les cantons (sachant qu'il reste possible d'utiliser les formulaires cantonaux de déclaration d'impôts).

EXPERTsuisse et alliance e-tax suisse accueillent favorablement la nouvelle loi car elle prend en compte la requête principale: à nos yeux, il est important de créer une réglementation en vue d'harmoniser les processus et procédures électroniques à l'échelle de la Suisse et de promouvoir la digitalisation de tout le processus d'interaction entre les contribuables, les conseillers mandatés (agents fiduciaires, conseillers fiscaux) et les autorités fiscales.

EXPERTsuisse soutient la réforme de l'impôt anticipé

Avec cette réforme, le Conseil fédéral veut renforcer le marché des capitaux étrangers en Suisse. La suppression pure et simple de l'impôt anticipé sur les intérêts des obligations suisses et du droit de timbre de négociation sur les obligations suisses constitue l'élément central, permettant ainsi aux sociétés suisses d'émettre des obligations et des produits structurés exonérés.

EXPERTsuisse salue cette réforme et a participé à l'audition organisée par la CER-N en mai 2021. Sur le plan politico-économique, ce projet important est une mesure fiscale qui devrait soutenir durablement l'État-providence. Le Parlement le traitera à l'automne 2021.

Le nouveau monde du travail nécessite un droit du travail flexible

Depuis 2016, les secteurs des métiers du savoir en particulier pâtissent du durcissement de l'application de la loi sur le travail, rendant impossibles des modes de travail et de vie éprouvés. L'iv. pa. Graber exige donc une modernisation ponctuelle du droit du travail pour légaliser les formes de travail éprouvées grâce à un modèle d'horaire annualisé. La Suisse est à la traîne pour ce qui est des modèles de travail plus flexibles. Les travailleurs hautement qualifiés bénéficient d'une plus grande flexibilité dans d'autres pays. Le 1^{er} juillet 2021, la Confédération a instauré des modèles de travail pour son personnel plus flexibles que ceux autorisés dans l'économie privée.

La voie de l'ordonnance ayant été examinée, les délibérations sont suspendues depuis le printemps 2019. Mais le projet d'ordonnance ne répond pas aux principales requêtes de l'iv. pa. Graber (interruption du repos et répartition dans la semaine en toute autonomie, inclusion du secteur TIC) et doit être corrigé en ces points pour qu'EXPERTsuisse puisse l'approuver.

Plus d'informations sur:
www.alliance-reflexion-suisse.ch.

Congrès annuels

Audit - fiscalité - fiduciaire

Congrès annuel d'EXPERTsuisse 2022

29.09.2022, Kurssaal Berne



Des représentants de l'économie, de l'administration et de la politique exposent les principales évolutions qui concernent les experts-comptables, les experts fiscaux et les experts fiduciaires et en débattent.

Congrès d'audit d'EXPERTsuisse 2022

22.06.2022, Kurssaal Berne



Dans le cadre de conférences, le Congrès d'audit annuel examine les différentes facettes d'un thème actuel. Lors des tables rondes organisées à la suite de ces conférences, des experts issus des milieux économiques, scientifiques et pratiques exposent leurs points de vue et s'entretiennent sur les futurs développements possibles et sur leurs impacts sur la branche.

Congrès fiscal d'EXPERTsuisse 2022

03.11.2022, Schweizerhof Berne



Le Congrès fiscal présente les toutes dernières évolutions du point de vue de l'administration, de la théorie et de la pratique: prenez part à un échange d'idées entre tous les cercles intéressés par l'évolution du droit fiscal suisse.

Congrès fiduciaire d'EXPERTsuisse 2022

17.05.2022, Kurssaal Berne



Le Congrès fiduciaire est l'occasion d'un échange informel au sein de la branche fiduciaire: le dialogue professionnel comprend des conférences et des tables rondes sur des sujets d'actualité tirés du quotidien du conseil fiduciaire classique et sur d'importants thèmes du futur.

Précision: tous les congrès bénéficieront d'une interprétation simultanée en français et auront lieu à Berne.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les offres de formation continue sur www.expertsuisse.ch/fr-ch/offre-complete-de-formation-continue

Sélection de publications



Manuels suisses d'audit (MSA)

- Tome «Tenue de la comptabilité et présentation des comptes»
- Tome «Contrôle ordinaire»
- Tome «Contrôle restreint»
- Tome «Missions d'assurance et services connexes»
- Tome «Services financiers, prévoyance professionnelle et administrations publiques»



EXPERT INFO

..... Newsletter clients personnalisable pour les entreprises membres d'EXPERTsuisse



EXPERT FOCUS

..... La revue suisse pour l'audit, la fiscalité, la comptabilité et le conseil économique



Commentaire pratique sur la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA)

..... Série de publications tome 191, éd. EXPERTsuisse et Pascal Hinny

..... Commentaires complets sur toutes les nouvelles dispositions de la réforme de l'imposition des entreprises

Droit révisé de la société anonyme

..... Les principales modifications résumées de façon claire à l'attention des auditeurs, des conseillers et de leurs clients



Application EXPERT FOCUS



Application EXPERTsuisse

..... Votre guide mobile et canal d'information toujours à jour.



..... Découvrez ces publications et bien d'autres encore sur www.expertsuisse.ch/fr-ch/boutique-en-ligne





Les quatre diplômes d'expert sont classés au plus haut niveau CNC

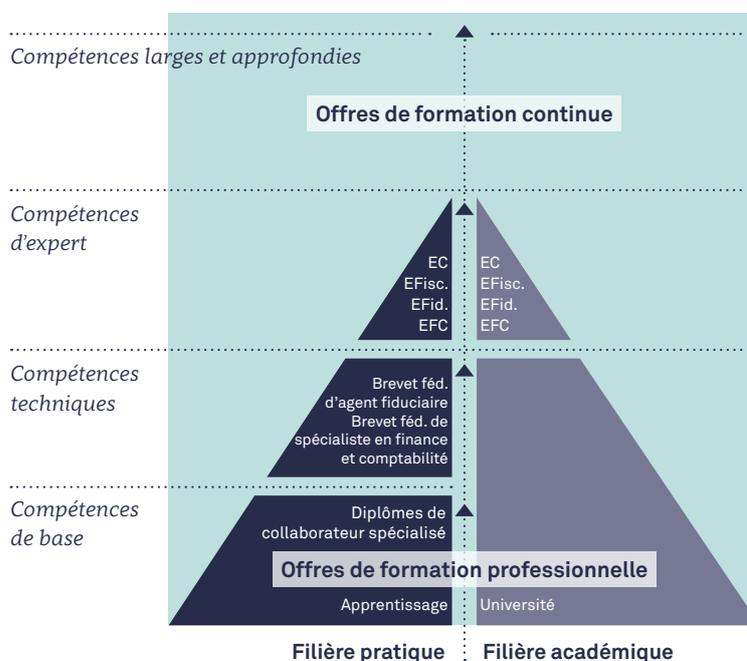
Les quatre diplômes fédéraux d'EXPERTsuisse sont la référence ultime en formation professionnelle supérieure en Suisse. Depuis le 1^{er} juillet 2021, le diplôme fédéral d'expert fiscal est également classé au niveau le plus élevé selon le cadre national des certifications (CNC).

En 2020, sur mandat de l'organisation responsable des examens professionnels supérieurs sanctionnant le diplôme d'expert fiscal, EXPERTsuisse a développé le profil et la définition des compétences des experts fiscaux dans le cadre d'un groupe de travail réunissant plusieurs associations, afin d'obtenir le niveau de qualification maximum possible selon le CNC. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a également confirmé en avril 2021 la classification de ce quatrième et dernier diplôme d'expert – un des diplômes reconnus pour devenir membre individuel d'EXPERTsuisse – au niveau 8, soit le plus élevé. Cette classification est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

Au niveau national, les formations et diplômes d'expert en audit, fiscalité et fiduciaire, ainsi qu'en finance et en controlling sont à ce jour les quatre seuls diplômes de formation au niveau CNC maximum. L'objectif du cadre national des certifications est de rendre le système de formation plus compréhensible et de simplifier la comparaison des diplômes suisses sur le plan national et international. La remise de suppléments aux diplômes multilingues améliore la transparence au niveau international, notamment pour la relève professionnelle.

Source: SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation), 2020
Remarque: en raison du coronavirus, tous les examens n'ont pas pu avoir lieu en 2020.

La voie menant au diplôme d'expert et plus loin



EC: expert-comptable diplômé
EFisc.: expert fiscal diplômé
EFid.: expert fiduciaire diplômé
EFC: expert en finance et en controlling

Top 10 parmi plus de 100 diplômes et examens professionnels (selon le nombre de diplômés)

1. Expert-comptable
2. Expert en finance et en controlling
3. Directeur des travaux du bâtiment
4. Masseur médical avec brevet fédéral
5. Expert fiduciaire
6. Expert fiscal
7. Expert protection incendie avec diplôme fédéral
8. Analyste financier et gestionnaire de fortunes
9. Maître sanitaire avec diplôme fédéral
10. Dirigeant en facility management

1. Approche EXPERTsuisse axée sur les compétences:

L'orientation sur les compétences repose sur la formule EXPERTsuisse du «Return on Education» (RoEd). $RoEd = ([\text{compétences acquises}] + [\text{signalisation des compétences}]) / ([\text{coûts directs de la formation}] + [\text{coûts indirects du temps investi}])$

2. Approche EXPERTsuisse «mixte de méthodes»:

Pour passer de la pure théorie à la pratique (= compétences), un mélange de méthodes didactiques est nécessaire pour préparer, effectuer et retravailler une formation. Ceci est particulièrement vrai, dans la mesure où le principal levier pour optimiser le RoEd est justement de réduire au minimum le temps.

3. Approche EXPERTsuisse «combinaison d'événements»:

Les manifestations de formation peuvent voir lieu en présentiel (avec une interaction accrue), purement en ligne (apprentissage tiré de la situation du coronavirus) ou sous forme hybride. EXPERTsuisse dispose de tout cela, y compris de la distinction réglementaire entre formation prise en compte et autoapprentissage en ligne au sein des Directives concernant la formation continue.



Gestion d'entreprise responsable et gouvernance forte

Selon Helmut Schmidt, «qui s'attend à ce que les autres le suivent doit être prêt à prendre les rênes». Par beau temps, les bons capitaines sont nombreux. Cependant, les compétences en gestion se révèlent surtout en situation de crise, là où les entreprises efficaces parviennent à semer les autres. Avec la bonne équipe et les voiles correctement appareillées, les vents forts sont une aubaine.

La société et les politiques attendent des entreprises qu'elles adoptent une conduite responsable en Suisse comme à l'étranger. Ces derniers mois, les débats sur l'initiative pour des multinationales responsables et les discussions concernant le bon dosage des interactions entre organe de surveillance et or-

gane de révision ont recentré l'attention sur la question de la gestion d'entreprise responsable, y compris sur les plans sociétal et politique.

Pour EXPERTsuisse, la gouvernance d'entreprise est un système mis en place pour diriger et surveiller des organisations quant à leur développement durable. Dans ce cadre, divers acteurs, tels la direction, le conseil d'administration, les fonctions de contrôle interne et l'audit externe, jouent un rôle important. La gouvernance d'entreprise est importante pour tous les types d'organisation et représente plus que de simples règles. Une gouvernance forte est le résultat de l'interaction entre *purpose*, *leadership* et *culture*.

Les efforts en matière de développement durable (sur les plans écologique, social et économique) ont également un impact significatif sur l'équilibre des intérêts dans le contexte de la gouvernance d'entreprise. Dans ce cas, la principale valeur de référence n'est pas la valeur actionnariale et l'entreprise ne devrait pas devenir le jouet des différents intérêts des parties prenantes. C'est pourquoi un équilibre cohérent des intérêts, tenant compte de la valeur client, s'avère judicieux. Il y a 70 ans, Peter Drucker en était déjà conscient: «The Purpose of a business is to create a customer».

Soutien dans la transformation numérique

EXPERTsuisse met à la disposition de ses entreprises membres des plates-formes de connaissances et des outils de travail efficaces en vue de leur transformation numérique.

Lors du Congrès fiduciaire de mai 2021, un sondage a révélé que 51 % des clients des sociétés fiduciaires traiteront intégralement leurs processus financiers sous forme numérique d'ici cinq ans, soit une hausse de 35%. La branche de l'audit et du conseil mise au défi doit s'adapter à la nouvelle réalité, et ce, dans tous les domaines. EXPERTsuisse apporte son soutien entre autres via les mesures suivantes:

Forums thématiques sur la digitalisation

La digitalisation dans le secteur fiduciaire bat son plein. EXPERTsuisse propose une série de manifestations récurrentes, lors desquelles des solutions possibles dans le contexte actuel seront présentées. Cette année, le thème de la «comptabilité: comptes créditeurs / comptes débiteurs» sera traité en septembre et celui de l'«automatisation – dépenses / salaires / enregistrement du temps de travail» en novembre. L'objectif est que les fiduciaires découvrent les moyens techniques et acquièrent rapidement une expérience précieuse. Un «speed dating» avec les prestataires de logiciels s'avérera aussi utile.

Pour le mois de novembre, le plus simple est de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante:
www.expertsuisse.ch/fr-ch/forum-sur-la-digitalisation

Coaching de transformation avec EXPERTsuisse abiliCor

En collaboration avec abiliCor, une entreprise spin-off de la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW), une méthode de soutien à la transformation numérique des entreprises du secteur fiduciaire a été élaborée. Après une analyse approfondie, le processus de transformation est planifié et mis en œuvre de façon ciblée. Les entreprises membres participantes bénéficient non seulement de l'expérience d'autres entreprises connaissant une situation semblable, mais aussi d'un conseil personnalisé et adapté à leurs besoins (développement de l'activité et de l'entreprise, orientation collaborateurs et clients) dans un cadre clairement défini.

Pour de plus amples informations sur l'offre EXPERTsuisse abiliCor, rendez-vous sur:
www.expertsuisse.ch/fr-ch/expertsuisseabilicor

Tool box Gestion PME

Avec la Tool box Gestion PME, EXPERTsuisse souhaite partager avec ses membres des réflexions, des outils pratiques ainsi que des conseils et astuces dans différentes thématiques, qui peuvent être utiles pour le développement et la viabilité de l'entreprise. Cette tool box se concentre sur les domaines suivants: marketing et acquisition de clients, gestion du personnel et fidélisation des collaborateurs, gestion de mandats et fidélisation des clients, contrôle qualité et technologies de l'information. La Tool box Gestion PME apporte une

aide dans l'activité quotidienne grâce aux documents, check-lists et outils pratiques disponibles sur:
www.expertsuisse.ch/fr-ch/tool-box-gestion-pme

Au cœur de Zurich: des salles de séminaire et de réunion modernes offrant une possibilité de transmission vidéo

Au printemps 2021, EXPERTsuisse a renforcé l'équipement de ses locaux de séminaire. À quelques pas de la gare centrale, EXPERTsuisse offre la possibilité de louer des salles de réunion et de conférence dotées des équipements les plus modernes. Des réunions, des ateliers en petit ou grand comité, des discussions plénières et des séminaires peuvent être organisés sur place, ou désormais uniquement en ligne ou sous forme hybride (sur site ET en ligne). Pour ce faire, des microphones aériens ont été installés, de même que des technologies de son les plus récentes. La formation professionnelle, la formation continue et autres manifestations bénéficient de cette large offre technique. Avec plus de 500 m² de superficie totale, des salles de 34 à 178 m² dont la plus grande peut accueillir jusqu'à 160 personnes, une solution idéale est proposée pour chaque manifestation: sur site, hybride ou en ligne.

Pour de plus amples informations:
www.expertsuisse.ch/fr-ch/campus

Agilité et diversité, tels sont les maîtres-mots d'EXPERTsuisse



La Direction d'EXPERTsuisse, de g. à dr.: Marius Klauser, Stacha Balmat, Michael Vonlanthen, Stefanie Specker, Luzia Hafen, Sergio Ceresola

EXPERTsuisse est une association sectorielle, spécialisée et professionnelle. Tandis que le travail régional et technique est principalement effectué par le système de milice, une équipe d'une quarantaine de collaborateurs est responsable des services qui dégagent un chiffre d'affaires de CHF 20 mio. Cette équipe opérationnelle se caractérise par son agilité et par une diversité concernant les compétences, l'âge et le sexe. L'interaction fondée sur les rôles et compétences accroît les avantages pour nos partenaires.

En 2021, la direction et la logique des départements ont été reconfigurées:

- Dr Marius Klauser, directeur et délégué du CA, Développement de la branche et de l'organisation
- Stacha Balmat, direction du site Suisse romande
- Sergio Ceresola, direction du département Affaires réglementaires et techniques

- Luzia Hafen, direction du département Business transformation et gestion des thèmes
- Stefanie Specker, direction du département Business services et gestion des ressources
- Michael Vonlanthen, direction du département Formation et développement

En outre, on compte de nombreux organes spécialisés et de direction. Les principaux objets de vote sont établis et les décisions de principe sont prises lors de l'AG de l'association faitière. Le Comité joue le rôle d'une plateforme d'intégration rassemblant les perspectives des domaines professionnels, des ordres et des entreprises membres. Le Bureau du Comité est responsable de la direction stratégique d'EXPERTsuisse. La SA est entièrement détenue par l'association EXPERTsuisse.

Les domaines professionnels comptent différentes commissions dans lesquelles les miliciens traitent des thèmes techniques. Chacun des présidents des domaines professionnels est aussi président du comité stratégique technique correspondant. Au sein de ce comité, des thèmes relatifs à la politique du secteur et de la profession sont préparés par le Conseil politique pour la représentation des intérêts.

La Commission des membres (responsable des admissions et des changements de statut des membres) et la Commission d'éthique professionnelle (responsable du traitement des infractions aux principes des Règles d'organisation et d'éthique professionnelle) sont des composantes importantes de la gouvernance générale d'EXPERTsuisse.

Engagés et responsables – les organes d'EXPERTsuisse

Comité

Président

Ritter Peter

Vice-présidents

Boivin Denis

Romer Thomas

Membres

Buchmann René

Caneda José

Chapuis Benjamin

Ettlin Erich

Gantenbein Susanne

Gentsch Daniel

Iglesias Nelly

Inderbinen Stefan

Klauser Marius
(Secrétaire)

Koller Thomas

Lüthi Marianne
(jusqu'au 28.09.2021)

Mattig Claudia

Meier Claudia

Moro Claudio

Moser Camille

Nay Martin

Pfäffli Werner

Pfister Stefan

Prosperi Sandro

Rickert Philipp

Riedi Andreas

Rösch-Rütsche Stefan

Rouiller Martine

Saul Roger

Savoia Reto

Schiesser Werner
(jusqu'au 31.12.2020)

Siegrist Gerhard

Städli Karin

Staubli Andreas

Stirnemann Sonja

Studhalter Thomas
(dès le 01.01.2021)

Szegedi Karine

Tinguely André

Vocat Vincent

Wassmer Jean-Luc

Züger Thomas

Bureau du Comité

Président

Ritter Peter

Vice-présidents

Boivin Denis

Romer Thomas

Membres

Klauser Marius
(Secrétaire)

Mattig Claudia

Pfister Stefan

Conseil d'administration

Président

Ritter Peter

Vice-présidents

Boivin Denis

Romer Thomas

Membres

Klauser Marius

Mattig Claudia

Pfister Stefan

Direction

Directeur

Klauser Marius

Vice-directrice

Giacomuzzi Karin
(jusqu'au 28.02.2021)

Membres

Balmat Stacha
(dès le 01.04.2021)

Ceresola Sergio

Hafen Luzia
(dès le 01.01.2021)

Kleibold Thorsten
(jusqu'au 30.04.2021)

Specker Stefanie
(dès le 01.04.2021)

Vonlanthen Michael

Commission des membres

Chapuis Benjamin

Gantenbein Susanne

Inderbinen Stefan

Mattig Claudia

Meier Claudia

Moser Camille

Prosperi Sandro

Riedi Andreas

Rouiller Martine

Siegrist Gerhard

Städli Karin

Tinguely André

Wassmer Jean-Luc

Commission d'éthique

Président

Pfyffer Hans-Ulrich

Vice-présidente

Cheseaux-Burkhalter Anne

Membres

Andri Krensler Claudia
(désignée dès le 28.09.2021)

Boy Christophe

Brügger Pascal

Cherpillod Olivier
(Secrétaire juridique)

De Stefani Fabrizio
(jusqu'au 28.09.2021)

Dévaud Tiffany

Dolensky Christoph
(jusqu'au 28.09.2021)

Ferrari Giuseppe

Fey Manfred
(jusqu'au 28.09.2021)

Gaudin Raphael

Generali Gianluca
(Secrétaire juridique)

Godet Philippe

Heidegger Moritz

Humbel Daniel
(désigné dès le 28.09.2021)

Hürsch Marco

Imboden Mischa

Kellenberger Marinette
(jusqu'au 28.09.2021)

Kirchschläger Caroline
(Secrétaire juridique,
jusqu'au 31.03.2021)

Knecht Jörg
(jusqu'au 28.09.2021)

Koch Bernadette

Lanfranchi Orlando

Laville Serge

Magnollay Florian
(jusqu'au 28.09.2021)

Okle Andreas
(désigné dès le 28.09.2021)

Ruprecht Roland
(désigné dès le 28.09.2021)

Schäfer Achim
(jusqu'au 28.09.2021)

Schönenberger Roger

Steiner Hans Jürg

Stern Marc

Stöckli Hansjörg
(jusqu'au 28.09.2021)

Von Grüningen Angelica
(Secrétaire juridique,
dès le 01.04.2021)

Wenger Willy

Wepfer Martin
(Secrétaire juridique)

Conseil politique

Politiciens

Aeschi Thomas

Bellaïche Judith

Ettlin Erich

Feller Olivier

Schmid Martin

Schwander Pirmin

Walti Beat

Représentants d'EXPERTsuisse

Ceresola Sergio
Secrétaire Public Affairs

Ettlin Erich

Responsable Public Affairs

Klauser Marius

Directeur d'EXPERTsuisse

Ritter Peter

Président d'EXPERTsuisse

Domaine professionnel Audit industrie / commerce / services

Comité stratégique technique Audit

Président

Nay Martin

Membres

Astolfi Alex

Klauser Marius

Kleibold Thorsten
(Secrétaire spécialiste,
jusqu'au 30.04.2021)

Marty Lukas

Miolo Alessandro

Pabst Patrizia
(Secrétaire spécialiste,
dès le 01.05.2021)

Ritter Peter

Rüfenacht Beat

(dès le 01.04.2021)

Schacher Patrick

Schaub André

Zanolari Gianmarco
(jusqu'au 31.03.2021)

Commission technique Audit

Président

Ketterer Daniel

Membres

Berbalk Michaela
(Secrétaire spécialiste)

Darbellay Yves

Fawer Patrick

Gwerder Ruth

Haas Susanne

Michel Christoph

Nay Martin

(jusqu'au 15.01.2021)

Rüfenacht Beat

(dès le 15.01.2021)

Schaad Martin

Steiner Andreas

(jusqu'au 31.05.2021)

Zahno Marie-Blanche

Sous-commission technique Contrôle restreint

Président

Schacher Patrick

Membres

Arnet Marc

Gisler Hanspeter

Jacquat Vincent

Matter Urs

Rohrer Claude

Schmidheiny Urs

Sous-commission technique Secteur public

Président

Zanolari Gianmarco

Membres

Aebersold Andreas

Billeter Martin

Bruder Jörg

Herzog Michael

Huissoud Michel

Markwalder-Moser Iris

Moro Claudio

Schärer Thomas

(Secrétaire spécialiste)

Schwab-Gatschet Andreas

Sous-commission technique Informatique
Président

Küng Daniel
(jusqu'au 31.12.2020)

Schweitzer Raffael
(dès le 1.1.2021)

Membres

Bitterli Peter Ralph

Bürgi Reto
(dès le 15.01.2021)

Cejka Alexander

Hamberger Bernhard

Lacambra Nathalie

Oehri Christopher
(dès le 19.03.2021)

Pistalu Teodor A.

Domaine professionnel Audit marché financier
Comité stratégique technique Marché financier
Président

Romer Thomas

Membres

Braun Markus
(Secrétaire spécialiste,
dès le 01.05.2021)

Gmür Bruno

Imoberdorf Armin

Klauser Marius

Kleibold Thorsten
(Secrétaire spécialiste,
jusqu'au 30.04.2021)

Rickert Philipp

Ritter Peter

Schönenberger Sandro

Schunk Markus

Schwaller Patrick

Wohlhauser Edgar

Commission technique Audit bancaire
Président

Gmür Bruno

Membres

Bochud Philippe

Braun Markus
(Secrétaire spécialiste,
dès le 01.09.2021)

Duss Rolf

Gauderon Olivier

Liechti Patrick

Müller Didier

Rey Dominique
(Secrétaire spécialiste,
jusqu'au 31.12.2021)

Rüttimann Dominik

Scheuner Rolf

Schönenberger Sandro

Valenti Marco

Commission technique Placements collectifs de capitaux
Président

Schunk Markus

Membres

Frei Sandor

Kosovan Alexander
(dès le 04.06.2021)

Müller Stefan

Pajer Daniel
(jusqu'au 04.06.2021)

Pesek Jakub
(Secrétaire spécialiste)

Simone Raffael
(dès le 04.06.2021)

Straub Franco Andreas

Terranova Simona
(jusqu'au 04.06.2021)

Wirth Thomas

Commission technique Assurances
Président

Imoberdorf Armin

Membres

Gerber Christof Rudolf

Schaller Patrik

Strozzi Enrico

Sous-commission technique AVS
Président

Gerber Christof Rudolf

Membres

Bamert Albert
(jusqu'au 15.01.2021)

Derenne Ludovic
(dès le 04.09.2020)

Frey Raymond

Kronenberg Markus

Oester Andreas
(dès le 04.09.2020)

Schaller Olivier

Traber Stefan

von Gunten Miriam

Zindel Rico
(dès le 15.01.2021)

Sous-commission technique LPP
Président

Schaller Patrik

Membres

Meier Erich

Pittet Olivier

Purtschert Bruno

Sommer Johann

Thut Andreas

Sous-commission technique Assurance maladie
Président

Strozzi Enrico

Membres

Bertola Ennio

Marin Antonio

Marti Angela
(Secrétaire spécialiste)

Müller Daniel
(dès le 15.01.2021)

Schmid Marco

Wicki Jean-Marc

Sous-commission technique Assurance de personnes et de choses
Président

Imoberdorf Armin

Membres

Gyr Yves

Kocher Frédéric

Stämpfli Michael

Walt Emil
(dès le 19.11.2021)

Windhör Oliver

Wipf Denise

Domaine professionnel Fiscalité
Comité stratégique technique Fiscalité
Président

Gentsch Daniel

Membres

Boivin Denis

Gerber Reto

Klauser Marius

Kleibold Thorsten
(Secrétaire spécialiste,
jusqu'au 30.04.2021)

Kuhn Stefan

Leuker Christiana
(Secrétaire spécialiste,
dès le 01.05.2021)

Ritter Peter

Wirth Dieter

Commission technique Fiscalité
Président

Gentsch Daniel

Membres

Bianchi Massimo

Boivin Denis

Brülisauer Peter

Bucher Livio
(Secrétaire spécialiste)

Eisenring Peter

Ettlin Erich

Glauser Pierre-Marie

Greter Marco

Hinny Pascal

Küttel Remo
(jusqu'au 02.11.2021)

Lissi Alberto

Matteotti René

Oesterhelt Stefan

Opel Andrea
(dès le 01.07.2021)

Poltera Flurin
(dès le 01.07.2021)

Riedweg Peter

Sansonetti Pietro

Schreiber Susanne

Teuscher Hannes

Uebelhart Peter

Wirth Dieter

Sous-commission technique TVA
Président

Suter Benno

Membres

Antonini Elisa
(dès le 01.10.2021)

Baumgartner Ivo P.

Blum Béatrice

Bopp Mathias

Clavadetscher Diego

Gut Ivo
(jusqu'au 18.11.2020)

Homberger Gut Isabelle

Hubacher-Lanarès Claire

Jenni Makedon

Metzger Markus

Patt Thomas

Pittet Jacques

Reck Tim

Schluckebier Regine

Domaine professionnel Conseil économique / fiduciaire
Comité stratégique technique Conseil économique / fiduciaire
Président

Koller Thomas

Membres

Bassi Maria
(dès le 04.06.2021)

Hafen Luzia
(Secrétaire spécialiste,
dès le 01.05.2021)

Klauser Marius

Kleibold Thorsten
(Secrétaire spécialiste,
jusqu'au 30.04.2021)

Lüthi Marianne
(jusqu'au 28.09.2021)

Mattig Claudia

Ritter Peter

Roth Mark

Spreiter Hans-Jürg

Domaine professionnel Comptabilité / présentation des comptes
Commission technique Présentation des comptes
Président

Buchmann René

Membres

Baumberger Bastian

Bieri Beatrice
(Secrétaire spécialiste)

Haag Stefan

Haas Christian

Krügel René

Kusche Nadine
(jusqu'au 31.05.2021)

Loser Silvan

Oesch David

Roth Mark

Wüst Philippe
(dès le 04.06.2021)

Commission technique Présentation des comptes true and fair view
Président

Baur David
(dès le 01.06.2021)

Ruprecht Roland
(jusqu'au 31.05.21)

Membres

Alfieri Elisa

Broyois Fabien

Eberli Peter
(dès le 19.11.2020)

Füglister René
(dès le 15.01.2021)

Köster Oliver

Michel Christoph
(jusqu'au 04.06.2021)

Richter Frank
(dès le 19.11.2020)

Rüfenacht Beat
(jusqu'au 15.01.2021)

Sieber Stefan

Wicki Thomas
(jusqu'au 18.11.2020)

Zogg Simon
(dès le 04.06.2021)

Commissions interdisciplinaires
Commission interdisciplinaire Droit
Président

Fatzer Peter

Membres

Blanc Olivier
Ceresola Sergio
(Secrétaire spécialiste)
Hablützel Markus
Marclay Christophe
Olivar Pascual Gema
Wyss Ralph

Commission interdisciplinaire Digitalisation

Président

Riedo Yves

Membres

Abresch Michael
Bumann Cyprian
Cejka Alexander
Dubacher Aldo
Hafen Luzia
(Secrétaire spécialiste)
Hochstrasser Michael
Kissling Raphael
Klauser Marius

Commission interdisciplinaire Économie / travail / formation

Président

Ritter Peter

Membres

Klauser Marius
Invités / collaborateurs de projet

Sous-commission Développement durable / ESG

Président

Veser Mark

Membres

Braun Markus
(Secrétaire spécialiste)
Hirschi Stephan
Jurt Silvan
Klauser Marius
Meyer Marcel
Oswald Simon
Rutishauser Raphael

Comités des ordres

Comité Ordre argovien

Président

Siegrist Gerhard

Membres

Dietrich Mathias
Elmiger Stefan
Kihm Rolf
Kissling Raphael
Kretz Lukas
Labhart Denise

Säuberli Charly
(jusqu'au 23.09.2021)

Thut Andreas

Urech Christian

Widmer Christoph

Comité Ordre bâlois

Président

Inderbinen Stefan

Membres

Gysin Maya
Ramseier Rolf
Rossi Bruno
Safarik Frantisek J.
Wirth Isabelle

Comité Ordre bernois

Présidente

Gantenbein Susanne

Membres

Burger Yvonne
(désignée dès le 08.09.2021)
Gasser Marlen
Gfeller Markus
Jost Yvonne
(jusqu'au 08.09.2021)

Krebs Jürg

Mange Olivier

Meier Hans-Peter

Meyer Gabriela

Steiner Hans-Jürg

Comité Ordre fribourgeois

Présidente

Rouiller Martine

Membres

Furter Didier
Homburger Gut Isabelle
Poffet Denis
Riedo Yves
(jusqu'au 30.09.2021)

Comité Ordre genevois

Président

Tinguely André

Membres

Bardi Samuel
Berney Frédéric
Bühlmann Raymond
Gillioz François
Hainaut Jean-Marie
Morel Frédéric
Morel Gregory
Muller Stéphane
Robin-Kreis Christine

Comité Ordre des Grisons et du Liechtenstein

Président

Riedi Andreas

Membres

Andri Flavio
Bearth Gion
Bürzle Stefan
Graf Nik
Macri Antonio

Comité Ordre de Suisse italienne

Président

Prosperi Sandro

Membres

Allidi Cristiana
Bertoli Erico
Bianchi Massimo
Brändli Glenda
(jusqu'au 30.09.2021)
Caccia Roberto
(désigné dès le 30.09.2021)
Caruso Fabrizio
Egeler Bernasconi Simone
Menaballi Michele

Comité Ordre neuchâtelois et jurassien

Président

Chapuis Benjamin

Membres

Di Grazia Roberto
Etique Joël
Godet Philippe
Hostettler Olivier
Kohler Jean-Philippe
Lehmann Sacha

Comité Ordre de Suisse orientale

Présidente

Meier Claudia

Membres

Fey Manfred
Fritsche Navin
(désigné dès le 02.09.2021)
Kropf Andreas
(jusqu'au 02.09.2021)
Nef Werner
(jusqu'au 02.09.2021)
Scherrer Roman
(désigné dès le 02.09.2021)
Schlöpfer Fabian
Traber Stefan
Wolgensinger Ivo

Comité Ordre vaudois

Présidente

Moser Camille

Membres

Cardenas Yvan
Gehring Jürg
Oberson David
Pipoz Véronique

Portier Cédric
Wuarchoz Pierre-Alain

Comité Ordre valaisan

Président

Wassmer Jean-Luc

Membres

Dumoulin Yves
Kummer Pierre-Alain
Murisier Daniel

Comité Ordre de Suisse centrale

Présidente

Mattig Claudia

Membres

Halter Adrian
Hegglin André
Odermatt Urs
Stadelmann Josef

Comité Ordre zurichois

Présidente

Städli Karin

Membres

Corti Janine
Faoro Bruno
(jusqu'au 14.09.2021)
Frieser Arno
Lüscher Helene
Röthlisberger Beat
Schmidlin Andreas
Zimmermann Beat

Autres organes et représentants

Commission de rédaction EXPERT FOCUS

Président

Schiesser Werner

Membres

Bassi Maria
Bonetti Danièle
Ettlin Erich
Faltin Alexandre
(dès le 04.09.2020)
Gauderon Olivier
Gehring Jürg
Kaufmann Corinne
(dès le 19.03.2021)
Kläy Hanspeter
(jusqu'au 19.03.2021)
Kleibold Thorsten
Leibfried Peter
Lipp Lorenz
Oesterhelt Stefan
Ruud Flemming
Seif Walter
Wagner Alexander

Responsables modules Formation exp.-compt.

Beirer Luca
Bläuer Daniel
Di Grazia Roberto
Eberle Reto
Homburger Gut Isabelle
Lütolf Philipp
Maiocchi Ralph
Oberson Pierre-André
Oesch David
Passardi Marco
Pirotte Hugues
Probst Alexandre
Ruau Philippe
Stucker Cédric

Responsables modules Formation exp. fisc.

Benz Rolf
Briand Cédric
De Vries Reilingh Daniel
Dousse Vincent
Fankhauser Daniel
Fischer Michael
Frischkopf Nathanael
Laffely Maillard Gladys
Mehrwald Uwe
Mercuri Ferdinando
Oberson Pierre-André
Passardi Marco
Pittet Jacques
Rigo Stéphane
Slongo Damiano
Stucker Cédric
Wegmüller Michael
Wernli Jürg

Membres d'honneur

Altorfer Werner*
Bassi Roberto*
Behr Giorgio*
Bürgy Dominik*
Despland Pierre*
Donzé André*
Guggisberg Ulrich
Imbach Martin*
Müller Andreas*
Müller Karl*
Neuhaus Markus R.
Schultz Günther*
Sütterlin Peter
Wey Hans*
Wyss Otto*

* Anciens présidents

Quatre initiatives et plates-formes d'informations importantes pour le réseau d'EXPERTsuisse



startyourcareer.ch

Des professions attractives dans la branche de l'audit et du conseil

L'initiative dotée de la plate-forme startyourcareer.ch a pour objectif de montrer l'attrait des professions d'experts en audit, fiscalité et fiduciaire. Elle a été lancée en 2018 dans le cadre de la campagne de promotion de la relève.

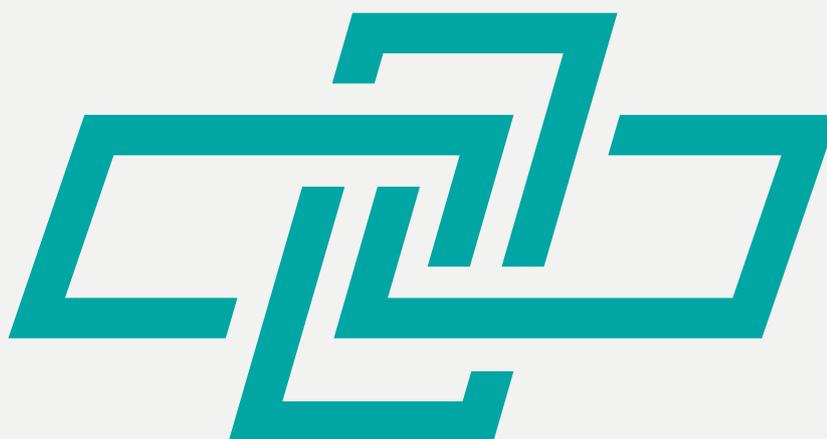
www.startyourcareer.ch



Pertinence de l'audit

confidence.swiss a pour but de donner au public et à divers groupes d'intérêts un aperçu des tâches, compétences et responsabilités spécifiques à l'audit. L'initiative a été lancée fin juin 2020.

www.confidence.swiss



**alliance
réflexion
suisse**

Une loi sur le travail qui se veut moderne

L'alliance réflexion suisse est une alliance temporaire indépendante et interpartis de différentes associations et organisations. Elle s'engage en faveur d'une modernisation ponctuelle de la loi sur le travail qui offrirait une base juridique solide aux nouvelles formes de travail largement répandues et en pratique depuis longtemps, laquelle permettrait de mieux concilier vie privée et vie professionnelle et n'empêcherait pas les innovations. Elle a été fondée au printemps 2016.

www.alliance-reflexion-suisse.ch



**alliance e-tax
suisse**

Digitalisation de la fiscalité

L'alliance e-tax suisse s'engage en faveur de l'uniformisation des interfaces et des formats de données pour la transmission de toutes les déclarations et taxations fiscales en ce qui concerne les impôts directs. Elle a été créée en 2020.

www.alliance-e-tax-suisse.ch

Zürich

EXPERTsuisse AG
Stauffacherstrasse 1
CH-8004 Zürich

T +41 58 206 05 05
info@expertsuisse.ch

Lausanne

EXPERTsuisse SA
Chemin des Croisettes 28
CH-1066 Épalinges

T +41 58 206 05 55
info@expertsuisse.ch